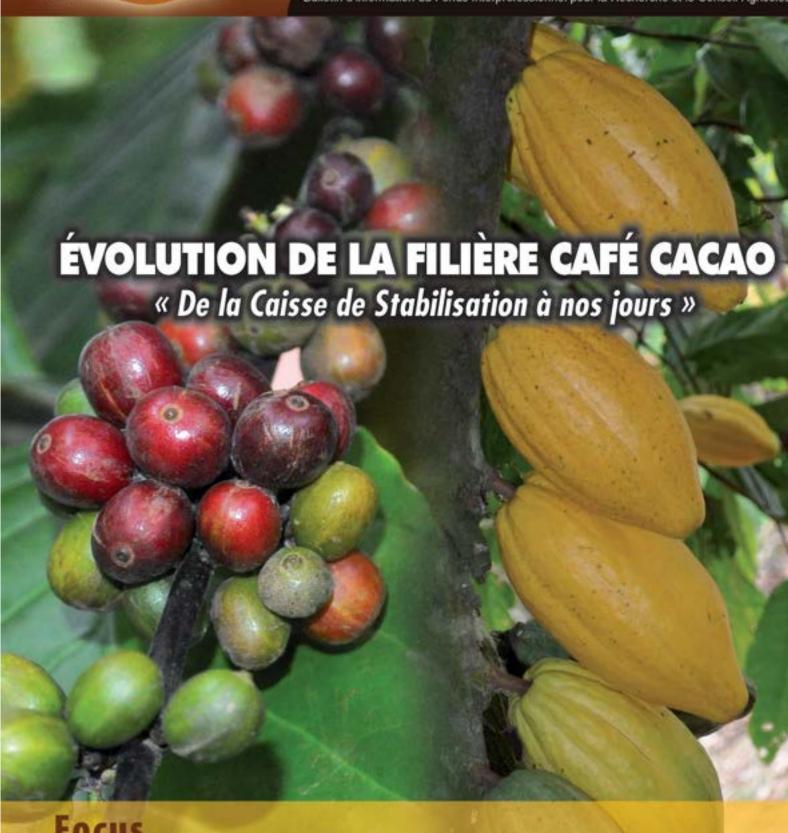


La Filière du Progrès

Bulletin d'information du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles



Focus

La Banque Mondiale sur les traces des Projets financés



Directeur de publication Dr Pierre Ackah ANGNIMAN

Redacteur en chef ATSIN YAO Léon Secrétaire de rédaction Serge Aimé N'DA

Comité de lecture

ATSIN YAO Léon LORNG Jean Paul KOUAME Joseph N'DIAYE Oumar OKOU Hervé AYEMOU Edmond

Collaborateurs

GAGNIE épse TRA BI Isabelle Kalilou SAMBAKE KOUASSI N'DA Kouamé TIMI K. Serge

Contacts

Tél. : (225) 22 52 81 81 Fax : (225) 22 52 81 87 Email : firca@firca.ci

Site web: www.firca.ci

01 BP 3726 Abidjan 01 Cocody, 2 Plateaux, 7^{eme} tranche

Dépot légal N° 8270 du 1^{er} Août 2007

Imprimeur COTIM

Tirage

2 000 exemplaires

Sommaire





A LA UNE

- 5 Evolution de la Filière Café Cacao «De la Caisse de Stabilisation au Conseil du Café-Cacao»
- 11 Zoom sur le secteur cacao en Côte d'Ivoire
- 14 Le Conseil du Café Cacao
- 16 Le FIRCA et la Filière Café Cacao



PPAAO - WAAPP

- 20 La Banque Mondiale sur les traces des Projets financés
- 22 5ème assises du CRP L'amélioration du PPAAO / WAAPP à l'ordre du jour
- 25 Le Groupe Technique National (GTN) renforce ses capacités pour mieux accompagner le Programme

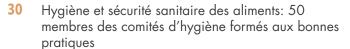


FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

26 La Côte d'Ivoire mobilise plus de 2 000 milliards de F CFA pour la mise en œuvre du PNIA

ÉCHO DES FILIÈRES





- Conférence Mondiale sur le Cacao: La Côte d'Ivoire confirme sa place au cœur du marché mondial du cacao
- 32 La conférence en images
- Revue de technologies de lutte contre la maladie du Swollen shoot du cacaoyer
- 36 Ouverture de la campagne 2012-2013 de commercialisation du cacao
- Sécurité sanitaire des produits vivriers sur les marchés Des commerçantes se forment aux bonnes pratiques d'hygiène et à la conservation des produits vivriers
- 39 Filière Anacarde: Du matériel variétal amélioré mis au point par la recherche pour le développement durable de la culture de l'anacarde
- 41 La Filière Porcine fait face aux enjeux de la qualité et de la disponibilité en produits carnés
- 43 Filière des Ruminants: Les éleveurs de Petits Ruminants veulent parler d'une seule voix
- 44 Filière Pêche et aquaculture: Des pêcheurs artisans formés aux bonnes pratiques de pêche
- 45 Filière Pêche et Aquaculture: La Filière amorce un nouveau départ

QUE SERAIT LA COTE D'IVOIRE SANS LE BINOME CAFE-CACAO?



L'histoire et le développement de la Côte d'Ivoire se confondent avec l'agriculture et plus particulièrement avec le binôme café cacao.

Depuis l'époque coloniale et à l'aube des indépendances, les autorités de la Côte d'Ivoire ont engagé une politique agricole qui s'est traduite par la création de structures dédiées au développement agricole, notamment le binôme café cacao. La Filière Café Cacao a connu de nombreuses mutations techniques, structurelles et organisationnelles au fil de son évolution. Elle a permis le développement économique et social des régions de production et, au-delà, de l'ensemble du pays. Aujourd'hui encore, cette filière joue un rôle primordial dans l'essor écoomique et social du pays.

Toutefois, face au défi de l'émergence projetée par la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020, le secteur primaire, avec à sa tête la Filière Café Cacao, doit se moderniser en opérant une transformation structurelle réussie.

La sagesse africaine enseigne que «**C'est en mer agitée qu'on reconnaît** la qualité du bois du bateau.» Nous sommes convaincus que le Conseil du Café Cacao saura relever les défis de la modernisation et de la redynamisation de la filière. La qualité des hommes et des femmes qui le dirigent, la pertinence des programmes exécutés sont des gages du succès annoncé de la réforme de la Filière Café Cacao.

A l'instar de la Filière Café Cacao, les filières de productions alimentaires font face à de nombreux défis, notamment l'amélioration de la productivité, la conservation et la transformation, la professionnalisation des acteurs. Avec le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO/WAAPP), nous sommes engagés dans la dynamique de diffusion de technologies innovantes afin d'aboutir à la création de richesses pour les populations touchées par le projet.

Au-delà des mots et des intentions, nous devons aux producteurs agricoles des résultats concrets et pratiques. En effet, notre objet et notre mission nous imposent de développer des solutions adéquates aux préoccupations des acteurs afin de les aider à lever les contraintes de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles. La récompense de nos efforts conjugués sera l'amélioration quantitative et qualitative des productions, la valorisation des produits et sous-produits agricoles avec comme corollaire, l'augmentation sensible des revenus des producteurs et l'amélioration de leurs conditions de vie.

«La promesse trompe, mais l'action on la voit.» (Proverbe malgache)

Dr. Piene Ackal ANGUINAN



Terre a Progrès

Le magazine des filières agricoles

Tous les Samedi après le journal de 13 heures

www.firca.ci

Présentation de l'évolution de la Filière Café Cacao de 1964 à nos jours De la caisse de stabilisation (CSSPPA) à la nouvelle Caistab : 1964-1998

L'origine de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles remonte à l'époque coloniale. En septembre 1955, deux Caisses sont créées en Côte d'Ivoire, une pour le café et l'autre pour le cacao. En février 1962, ces deux caisses sont fusionnées pour donner naissance à une « Caisse de stabilisation des prix du café et du cacao ».

En avril 1964, cette caisse devient une société d'Etat dénommée Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (CSSPPA ou CAISTAB). En dehors du café et du cacao, ses actions s'étendent à d'autres produits comme le coton, le palmier à huile, le sucre, le riz, etc.

La CAISTAB, outil de politique agricole pour l'Etat de Côte d'Ivoire, était une structure de régulation dont l'objectif était de stabiliser les prix de manière à réduire les risques de revenus liés aux marchés internationaux.

Pour ce faire, la Caisse était chargée d'autoriser et contrôler les ventes des exportateurs à l'étranger, d'effectuer directement les ventes, de fixer les prix garantis, de gérer les fonds de stabilisation, de contrôler l'accès à la profession et de déterminer les quotas d'exportation.

Système des prix et de stabilisation

usqu'à la fin des années 1970, le cacao est au cœur du « miracle ivoirien ». Les cours mondiaux élevés permettent à l'État d'engranger des bénéfices importants ; ces surplus étant gérés par la CAISTAB.

La CAISTAB contrôlait les chaînes d'échanges, de l'achat du produit aux producteurs à l'exportation. Elle fixe les prix d'achat aux planteurs, prélève des taxes, compense la baisse éventuelle des cours auprès des exportateurs tout en continuant à payer le prix garanti aux planteurs.

Dans la pratique de la régulation, la Caisse détermine, en début de chaque campagne, deux prix garantis (bord-champ et à l'exportation) et un barème de coût définissant les prix et les marges pour le marché intérieur et à l'exportation. La fixation des prix repose sur un prix d'achat minimum garanti au producteur. Ce prix est calculé à l'aide du



barème ou différentiel qui reprenait l'ensemble des charges de commercialisation du produit entre le centre de collecte et le point d'embarquement. Quant au prix à l'exportation ou prix CAF garanti, il représente la somme du prix minimum garanti et du barème.

COMMERCIALISATION INTÉRIEURE

La Caistab était présente à tous les stades de la commercialisation, depuis la collecte jusqu'à l'exportation. Les exportateurs détenaient des quotas d'exportation délivrés par la Caisse. Ces quotas limitaient les tonnages collectés (pour le cacao).

Les produits collectés sont acheminés aux centres de collecte où s'effectue le premier contrôle de la Caisse (qualité, respect du prix garanti aux producteurs,...). Après le contrôle, les services de la Caisse délivrent des documents dont « la lettre de voiture », considéré comme la carte d'identité du produit contrôlé et conforme. Cette lettre, comporte les informations relatives au produit (origine, destination, propriétaire,...). Elle donnait d'une part, l'autorisation au produit d'être acheminé à l'étape suivante et d'autre part, le droit au remboursement des frais de transport sur le parcours emprunté par le produit. Les produits sont ensuite acheminés vers les magasins des exportateurs ou vers l'usine. Ils sont contrôlés à l'entrée en magasin pour l'enregistrement des tonnages devant subir un conditionnement final pour l'exportation.

EXPORTATION

Aucune vente ne pouvait se faire sans l'autorisation de la Caisse. Elle décidait des ventes du café et du cacao sur le marché international. Deux cas de mise en marché à l'extérieur étaient possibles ; soit la Caisse effectuait directement des ventes

et elle choisissait un exportateur pour effectuer le chargement (vente caisse), soit elle laissait opérer l'exportateur qui négociait un contrat de vente à un client étranger. L'exportateur proposait ensuite à la Caisse la réalisation de son contrat en précisant le prix, la qualité, la période d'embarquement et la destination (vente libre) ; la Caisse avait le droit d'accepter, de refuser ou de faire une contre proposition.

Succès et échecs du système stabilisé

Le système stabilisé a permis un développement exceptionnel de la Filière Café Cacao. En effet, il supprimait les risques sur tous les acteurs de la filière et permettait de sécuriser les transactions depuis le planteur jusqu'à l'exportateur. Ceci a permis une incitation à la production et par conséquent, une dynamique de l'offre.

Pendant les années 1960 et 1970, les surplus générés par la CAISTAB ont directement contribué au développement d'infrastructures et à l'effort d'industrialisation du pays.

Toutefois, de nombreuses faiblesses ont caractérisé ce système : ce sont entre autres, la rigidité du système (réévaluation des barèmes sans l'avis des opérateurs de la filière), les surcoûts de la filière (multiplication des contrôles du stade bord-champ à FOB, corruption...) et l'augmentation du volume de la dette de la caisse vis-à-vis des exportateurs et banquiers.

LES REFORMES

Dans les années 1980, le pays subit de plein fouet la dérégulation des marchés internationaux des produits de base, l'implantation de groupes privés d'envergure mondiale, l'arrivée de nouveaux concurrents asiatiques (Indonésie, Malaisie). Les cours chutent brutalement en 1985. En 1989, après avoir vainement tenté de faire remonter les cours par la constitution de stocks, le pays, sous la pression des bailleurs de fonds, se voit contraint d'entamer un processus de libéralisation dont le point d'orgue sera la disparition de la Caistab en 1999.

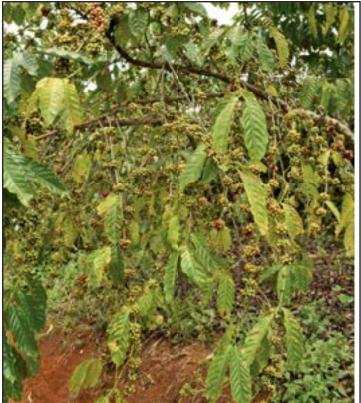
Premières reformes (1990-1997)

Ces réformes ont été instituées à travers un plan d'ajustement structurel à deux volets : le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) en 1990 et le Crédit d'Ajustement du Secteur Agricole (CASA) en 1995.

Les réformes du PASA sont : l'ouverture du Conseil d'Administration de la Caistab aux acteurs de la filière (producteurs, exportateurs, banques, traitants...), la suppression des quotas d'exportation, la suppression des contrôles qualité de la Caisse au niveau des centres de collecte et à l'entrée des usines et la suppression du monopole du décorticage industriel du café (détenu par quelques exportateurs usiniers).

Il fut créé, dans ce même cadre, en 1991 le fonds de garantie financé par le Fond Européen de Développement (FED) pour aider les GVC et Unions de GVC à commercialiser leurs produits.

Les réformes entreprises dans le cadre du CASA sont : le transfert de la ges-





tion de la péréquation transport aux exportateurs et la fermeture des centres de collecte, le transfert de la gestion de la sacherie aux opérateurs privés (coopératives et exportateurs), le transfert de l'agrément des traitants aux exportateurs, le remplacement des prix garantis par des prix indicatifs, la mise en concurrence des exportateurs à travers un système d'enchères électroniques pour la distribution des droits à exporter (c'est le système de vente par messagerie électronique) et la réduction des prélèvements de l'Etat sur la filière. Toutes ces mesures visent le retrait total de la Caisse de la commercialisation interne afin de responsabiliser tous les intervenants de la filière et de diminuer les coûts.

LIBÉRALISATION TOTALE (1998-1999)

Dans le cadre des Facilités d'Ajustements Structurels Renforcés (FASR), la décision a été prise de libéraliser totalement le secteur café pour la campagne 1998-1999 et le secteur cacao pour la campagne 1999-2000.

LE DÉMANTÈLEMENT ET LA RESTRUCTURATION DE LA CAISSE DE STABILISATION

La Caisse de stabilisation a été dissoute par décret du 20 janvier 1998. En lieu et place, une nouvelle structure dénommée « Nouvelle Caistab » a été mise en place en 1999 avec pour objectif d'établir une concurrence plus équilibrée et plus efficace entre les acteurs du marché. Le capital social de cette nouvelle structure est reparti entre différents acteurs: producteurs (33%), exportateurs (20%), Etat (25%), banques et établissement financiers (8%), acheteurs (6%). Le rôle de la nouvelle caistab se limite à la collecte d'informations et de statistiques ainsi qu'à l'enregistrement des contrats de vente aux exportateurs et des droits fiscaux. Elle participe à la négociation des accords et arrangements internationaux, veille sur la promotion de la qualité et du label Côte d'Ivoire. Enfin, elle est chargée de la formation des opérateurs de la filière (comptabilité notamment) et de la gestion d'un fonds mutuel café / cacao.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA LIBÉRALISATION

Cette restructuration a été soutenue par des mesures d'accompagnement qui se traduisent par :

- la mise en place de deux organes de supervision et de contrôle assurant la gestion des filières. Il s'agit :
- 1) du Comité interministériel des matières premières (CIMP), chargé de la définition et du suivi de la politique générale des filières, du contrôle des missions de l'Etat dévolues aux différents organismes compétents et de la prise de décision permettant le bon déroulement du processus de libéralisation des filières.
- 2) du Conseil interprofessionnel du café et du cacao (CICC), chargé d'analyser le marché national et international pour définir une éthique professionnelle entre les membres de la filière. Il doit assurer et favoriser la concertation entre les différents opérateurs de la gestion des filières. Il regroupe notamment les représentants des producteurs, des acheteurs, des transformateurs et de la Nouvelle Caistab.



- La mise en place d'un programme d'information dénommé « gramme d'information sur le marché du café et du cacao (Primac) ». Ce programme vise à informer le producteur afin de l'aider à mieux faire face à ce nouveau contexte. Pour atteindre sa cible, ce programme utilisait comme canaux huit quotidiens nationaux publiant le prix CAF à l'ouverture du marché de Londres, les antennes de la radio et de la télévision nationales pour la diffusion des prix minimum et maximum bord-champ devant servir de base de négociation entre producteurs et acheteurs (62 à 69% du prix CAF café et 50 à 59 % du prix CAF cacao).
- La prise de mesures pour le renforcement des producteurs et des OPA (dont la loi coopérative). Ces dis-

- positions visent particulièrement à favoriser l'émergence de structures coopératives fortes économiquement et socialement, capables de répondre aux réelles aspirations et besoins des producteurs à la base.
- La cession du contrôle de qualité au secteur privé
- la nouvelle CAISTAB est dissoute en Décembre 2001. Cette dissolution est la conséquence de la non atteinte de l'objectif poursuivis qui était d'attribuer une part plus importante du prix international aux producteurs.

DE LA NOUVELLE CAISTAB À LA LIBÉRALISATION TOTALE DE LA FILIÈRE CAFÉ CACAO (2001 À 2012)

A partir de 2001, la Filière Café Cacao connaît de nouveau une réorganisation. Au plan institutionnel, la nouvelle réforme a conduit à la suppression de la nouvelle Caisse de Stabilisation et à la mise en place d'un nouveau dispositif de contrôle répondant aux souhaits de l'Etat et de ses partenaires.

L'objectif qui a guidé la suppression de la nouvelle CAISTAB était de procéder au retrait de l'Etat afin de confier la gestion de la filière aux producteurs. Cette réforme devait permettre aux planteurs de bénéficier, le cas échéant, des hausses de cours sur les marchés internationaux. En outre, ce nouveau dispositif vise à encadrer les activités des exportateurs et des transformateurs locaux. L'objectif recherché est de conduire à une gestion plus efficace de la filière en vue d'améliorer substantiellement le revenu des planteurs et de réduire la pauvreté dans les zones rurales.

Cette libéralisation s'est également traduite par la mise en place d'un mécanisme de recouvrement fiscal simplifié (Droit Unique de Sortie ou DUS).

Le nouveau dispositif issu de la réforme est constitué de cinq structures :

- L'Autorité de Régulation du Café et du Cacao (ARCC) : elle dispose d'un pouvoir de régulation générale sur les structures de la filière, tout en veillant au respect de la réglementation par les différents intervenants et délivre les autorisations nécessaires aux opérateurs (exportateurs et intermédiaires);
- la Bourse du Café et du Cacao (BCC) qui a pour principale mission de gérer la commercialisation de la production; elle détermine, en

concertation avec les opérateurs, un prix minimum de référence pour le cacao couvrant les périodes de campagne, de sorte que les planteurs reçoivent un prix suffisamment rémunérateur pour les fèves qui tienne compte des cours internationaux;

- le Fonds de Développement et de Promotion des activités des Producteurs de Café et de Cacao (FDPCC) dont la mission essentielle est d'initier des actions en faveur de la sécurisation et de la pérénisation des revenus des producteurs;
- le Fonds de Garantie des Coopératives Café-Cacao (FGCC) créé en décembre 2001, a pour mission de garantir les emprunts des coopératives dans le cadre des activités de commercialisation du café et du cacao.
- le Fonds de Régulation et de Contrôle (FRC) qui est une structure technique à vocation financière dont le rôle est de gérer les prélèvements financiers sur la filière en vue d'une stabilisation des revenus des planteurs et d'un soutien financier aux

petits exploitants;

L'ambiguïté née de la multiplicité des structures, tant au niveau des statuts qu'au niveau des interventions n'a pas favorisé la transparence dans la gestion des flux financiers du secteur. La complexité et les coûts de fonctionnement de ce dispositif ont par ailleurs été décriés par les acteurs.

Aussi, les autorités ivoiriennes, à la suite d'un état des lieux et d'audits financiers et opérationnels de la filière, ont-elles mis en place au deuxième trimestre de l'année 2007 un nouveau cadre institutionnel, réglementaire et légal.

Ainsi, en 2007, nait le Comité technique de Pilotage et de Suivi de la Réforme de la Filière Café Cacao, avec pour mission principale de mettre en place une stratégie globale intégrant la production, la recherche, la commercialisation, le financement et l'industrialisation en vue d'améliorer et de sécuriser d'une part, les revenus des acteurs en général et des producteurs en particulier et d'autre part, de pérenniser et de rendre viable la filière. Ce comité était rattaché directement au Président de la République à qui il rendait compte régulièrement de





l'état d'avancement de ses travaux dont les conclusions définitives étaient attendus six (06) mois au plus tard à compter de la date de sa mise en place.

L'une des missions spécifiques de ce comité était de réaliser un audit financier et opérationnel de la filière afin de redéfinir les structures d'encadrement organique de la filière, leurs missions et apporter les mesures correctives aux dysfonctionnements constatés.

Mais contrairement aux six mois qui lui avait été imparti pour rendre ses conclusions, le Comité technique de Pilotage et de Suivi de la Réforme de la Filière Café Cacao a fonctionné jusqu'en septembre 2008 où il fut remplacé par une autre structure qui lui ressemble de près : Le Comité de Gestion de la Filière Café Cacao (CGFCC).

Ce Comité est chargé de la supervision, de la coordination et de la direction des activités de gestion de la Filière Café Cacao et rend compte au Comité Interministériel des Matières Premières. Pour assurer la représentativité des producteurs dans la gestion de la filière, il a été créé outre le Comité de Gestion de la filière, un Conseil National des Sages (CNS) composé de producteurs de café et de cacao. Ce Conseil est un organe consultatif de la filière.

LA DERNIÈRE RÉFORME : Création du Conseil du Café Cacao

En Novembre 2011, l'Etat a engagé une nouvelle réforme dont l'objectif est le renforcement de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources ainsi que le développement d'une économie cacaoyère et caféière durable à travers la réorganisation de la production et l'amélioration de la productivité. Le point saillant de cette réforme, c'est le rétablissement du système de vente par anticipation à la moyenne (PVAM). L'Etat entend par ce système, vendre de façon anticipée, 70 à 80%

de la récolte afin de minimiser les fluctuations des cours internationaux, garantissant ainsi les prix payés bord- champ. Pour ce faire, la nouvelle politique vise le maintien du niveau de la fiscalité et de la parafiscalité au taux maximum de 22% du prix CAF et l'instauration du principe d'un prix garanti au producteur à 60% du prix CAF.

En outre, l'Etat entend par cette politique, développer la transformation de la fève sur place, pour atteindre 35 à 50% de la production d'ici à 2015.

La réforme entreprise depuis 2011 s'est matérialisée par la création du Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café Cacao, dénommé Conseil du Café-Cacao.

Par ailleurs, un Comité de suivi de la mise en œuvre de la réforme a été créé en janvier 2012. Il est chargé de veiller à l'application des textes juridiques fondateurs de la réforme

Bibliographie:

Côte d'Ivoire, 2012:

Supplément au mémorandum de politiques économique et financière (MPEF)

Bernard Conte, 2004:

Côte d'Ivoire, clientélisme, ajustement et conflit CED / IFReDE-GRES – Université Montesquieu – Bordeaux IV

Loesse Jacques ESSO, 2008:

Dynamique des recettes du café et du cacao en côte d'ivoire

Sid AMIRI & Xavier GHELBER, 2006:

Etude diagnostic des organisations et des procédures de la filière Café cacao de Côte d'Ivoire

K. N'Guessan, 2004 : Gestion des filières café et cacao en Côte d'Ivoire, bilan et perspectives

Zoom sur le secteur cacao en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur de cacao depuis la fin des années 1970. Le cacao constitue un produit stratégique pour l'économie ivoirienne et pour la Côte d'Ivoire.

La production moyenne annuelle varie autour de 1 300 000 tonnes, soit près de 40 % de l'offre mondiale de cacao qui se situait à 3,6 millions de tonnes en 2005/2006. Les ressources générées par le secteur cacao représentent entre 20% et 30% des recettes d'exportation du pays et près de 10% du produit intérieur brut (Loesse Jacques ESSO, 2009).



a valeur des exportations de fèves de cacao a atteint le chiffre de 743,338 milliards de FCFA en 2006. La valeur des exportations de cacao transformé a atteint 296,664 milliards en 2004 et 319,782 milliards de FCFA en 2006. Le droit unique de sortie sur le cacao était de 306,809 milliards de FCFA en 2004 (Loesse Jacques ESSO, 2009).

Les revenus distribués aux producteurs

sont estimés à 640 milliards de FCFA pour la campagne 2001/2002 (*Loesse Jacques ESSO*, 2009).

Le verger cacaoyer couvre une superficie de plus de 2 176 000 ha (6 % du territoire national). La cacaoculture occupe plus de 700 000 petits producteurs (15% de la population rurale) dont la taille des exploitations varie de 2 à 5 ha. Elle crée de nombreux emplois dans le secteur secondaire et tertiaire et assure directement ou indirectement la subsistance de plus de 6 millions de personnes (Source FAO).

Suivant la répartition géographique de ces exploitations, les principales régions de production du cacao sont le sud ouest (42,2%) et le sud (16,7%) (Loesse Jacques ESSO, 2009).

La production ivoirienne a connu une croissance de 625% en 30 ans sur la

période 1970-2000 ; atteignant un volume record de 1,5 million de tonnes pour la campagne 2010/11.

Malgré cette performance, le secteur du cacao reste marqué par un niveau de transformation très faible au niveau local. Le taux de transformation du cacao est inférieur à 1,5 % de la production nationale.

Par ailleurs, les niveaux de productivités des exploitations demeurent bas. Les rendements sont faibles : 300 à 450 kg/ha contre un potentiel de 2000 à 2500 kg/ha pour le matériel végétal actuellement diffusé par la recherche.

Les causes de ce constat sont de diverses origines : vieillissement des vergers, pratique de la culture extensive, baisse de la fertilité des sols, pressions parasitaires, émergence de nouvelles maladies (swollen shoot), faible prix aux producteurs, fortes fluctuations des cours internationaux...

Compte tenu de la position stratégique qu'occupe le cacao dans l'économie du pays, l'Etat de Côte d'Ivoire a entrepris la reforme de la filière Café / Cacao en la réorganisant sous l'égide d'une structure unique de gestion. L'application de cette décision fait suite aux différents disfonctionnements constatés au niveau de la filière depuis de nombreuses années et répond à l'objectif d'assurer un développement soutenu du secteur du café cacao.

Pour assurer de façon durable le développement de cette filière, de nombreux efforts sont faits ou sont en train de l'être par les différents acteurs de la filière.

<u>Tableau 2 :</u> Évolution de la production de cacao (en milliers de tonnes)

ANNÉES	PRODUCTION
2001	1 200
2002	1 218
2003	1 367
2004	1 368
2005	1 275
2006	1 408
2007	1 292
2008	1 382
2009	1 223
2010	1 242
2011	1 511
2012	1 476

Sources :

De 1970 à 1990 : Perspectives monde

De 1995 à 2012 : ICCO



EFFORTS ENTREPRIS PAR L'ÉTAT

Pour répondre aux exigences du moment, l'Etat a, à travers la politique de libéralisation, associé les acteurs clés de la filière (producteurs, industriels, banquiers) à la définition des politiques commerciales, fiscales et administratives par leur présence au conseil d'administration de l'instance unique de gestion de la filière : le Conseil du Café Cacao.

A travers cette politique, l'Etat s'est engagé à maintenir le niveau de la fiscalité et de la parafiscalité au taux maximum de 22% du prix CAF et à instaurer le principe d'un prix garanti au producteur à 60% du prix CAF.

L'état a par ailleurs contribué à la création de trois structures très importantes devant servir de fer de lance de son agriculture en général et de la culture du cacao en particulier :

- une structure de recherche : CNRA
- une structure du conseil agricole :

ANADER

 une structure de financement pérenne : FIRCA.

Ces trois strucures constituent aujourd'hui le bras séculier du Conseil du Café Cacao pour l'amélioration de la productio et de la productivité.

LES EFFORTS ENTREPRIS PAR LES ORGANES DE GESTION DE LA FILIÈRE

Pour trouver des solutions durables aux contraintes de production, la Filière Café Cacao entreprend depuis plusieurs années des actions de soutien et d'appui aux producteurs : financement et mise à disposition des produits phytosanitaires et de matériel végétal amélioré en vue d'améliorer le rendement, financement de la recherche et du conseil agricole.

Sur la base des acquis de ces actions, la filière a initié en 2009, un Programme intégré pour le développement de la Filière Café Cacao dénommé « Programme Quantité, Qualité et Croissance (2QC) ».

Ce programme a pour objectif de stabiliser le niveau de la production et améliorer la qualité des produits sur les marchés en vue de l'amélioration du revenu des producteurs. Il comprend un volet recherche confié au CNRA et un volet conseil agricole confié à l'ANA-DER. Le suivi, l'évaluation et la coordination de l'exécution sur le terrain des actions induites par ces deux volets ont été confiés au FIRCA qui joue le rôle de Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte de la filière.

EFFORTS ENTREPRIS PAR LA RECHERCHE (CNRA)

Les efforts entrepris par le CNRA en amont de la chaîne de production sont d'un apport indispensable pour le développement de la filière.

Les actions de recherche ont permis la mise au point des variétés à haut rendement, performantes, adaptées aux conditions agro climatiques locales et la génération de technologies en relation avec la lutte contre les déprédateurs et les maladies du cacaoyer.

EFFORTS ENTREPRIS PAR LE SERVICE DE VULGARISATION NATIONAL (ANADER)

L'ANADER a mis en place un dispositif de vulgarisation couvrant toute la zone de production du cacao avec des techniciens dans tous les grands centres ruraux. A travers ce dispositif, cette agence met en oeuvre, en accord avec l'Etat et les structures de gestion de la filière, des politiques de formation aux bonnes pratiques agricoles, de distribution de matériel végétal sélectionné et de produits phytosanitaires.

Elle apporte au quotidien, l'appui conseil aux producteurs pour les bonnes pratiques de production et de gestion des maladies et des ravageurs.

EFFORTS ENTREPRIS PAR LE FIRCA

Le FIRCA, dans son rôle de coordination du financement au profit du progrès en agriculture, œuvre à la modernisation des exploitations agricoles, à la professionnalisation des agriculteurs et à leur promotion économique et sociale.

Le FIRCA mobilise les fonds auprès de la filière et des partenaires au développement pour le financement des activités de recherche appliquée et de conseil agricole. Il assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes financés au travers des fonds collectés.

EFFORTS ENTREPRIS PAR LES PRODUCTEURS

Avec l'appui de la filière et des structures spécialisées, les producteurs font de nombreux efforts pour maintenir, voire améliorer le niveau de production. Ils utilisent désormais les acquis de la recherche et de la vulgarisation, notamment:

- le matériel végétal sélectionné pour les nouvelles créations et pour le renouvellement des vieilles plantations;
- les nouvelles techniques de réhabilitation des vergers, de plantation et de replantation;
- la pratique de la lutte intégrée contre les mirides et les parasites

LE CONSEIL DU CAFÉ-CACAO EST AU COEUR DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPMENT DU BINOME CAFÉ CACAO

SOURCE DES CHIFFRES:

- Pespective Monde : http://perspective.usherbrooke.ca
- ICCO
- Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest
- Loesse Jacques ESSO, 2009 ; politique économique et développement : dynamique des recettes du café et du cacao en côte d'ivoire (Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES)



Le Conseil du Café-Cacao

Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacac

CREATION ET STATUT

Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et Développement de la Filière Café-Cacao en abrégé : Conseil du Café-Cacao, est créé par l'ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011 fixant les règles relatives à la commercialisation du café et du cacao.

La tutelle du Conseil du Café-Cacao est assurée par le Ministère de l'Agriculture au plan technique et par le Ministère de l'Economie et Finances au plan financier.

Le Conseil du Café-Cacao est administré sur une base paritaire entre l'Etat et l'interprofession au sein d'un Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est composé de douze (12) membres nommés par décret pris en Conseil de Ministre : six (6) représentants de l'Etat et six (6) représentants de l'interprofession de la Filière Café-Cacao et l'organisation professionnelle des banques et assurances.

Le Conseil du Café-Cacao est dirigé par un Directeur Général assisté de deux (2) Directeurs Généraux Adjoints, l'un en charge de la commercialisation et l'autre en charge de la production, de la durabilité et des opérations techniques.

OBJECTIFS

- Renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources ;
- Développer une économie cacaoyère et caféière durable à travers la réorganisation de la production et l'amélioration de la productivité ;
- Sécuriser le revenu des producteurs par la mise en place d'un prix minimum garanti ainsi que l'amélioration de la consommation intérieure et extérieure ;
- Mettre en place une interprofession forte et assise sur des organisations de producteurs crédibles.

MISSIONS

Le Conseil du Café-Cacao est chargé de :

I - MISSIONS DE REGULATION

- Assurer la gestion de toutes les activités de la Filière Café-Cacao;
- Contrôler la qualité du café et du cacao;
- Agréer les opérateurs de la Filière Café-cacao;
- Assister le gouvernement dans les négociations des accords internationaux portant sur la commercialisation du café et du cacao et d'en assurer la mise en œuvre ;
- Assurer la participation financière de l'Etat aux organisations internationales du café et du cacao ;
- Encadrer le développement des projets visant à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits.

II - MISSIONS DE STABILISATION

- Réaliser la prévision des récoltes du café et du cacao;
- Procéder au suivi des stocks physiques du café et du cacao ;
- Fixer les prix d'achat aux producteurs de café et de cacao et veiller au respect de l'application de ces prix ;
- Organiser et contrôler la commercialisation intérieure du café et du cacao ;
- Organiser et contrôler la commercialisation extérieure du café et du cacao ;
- Gérer la messagerie électronique pour les opérations de vente à l'exportation du café et du cacao ;
- Mettre en œuvre les mécanismes de stabilisation des prix au bénéfice des producteurs de café et de cacao ;
- Gérer les opérations de conditionnement et d'exportation du café et du cacao ;
- Mettre en place un système de compensation entre le prix d'achat garanti aux producteurs et le prix de vente à l'exportation du café et du cacao ;
- Produire et diffuser les statistiques au plan national et international ;
- Concevoir et exécuter des programmes d'actions commerciales ;

III - MISSIONS DE DEVELOPPEMENT

- Rechercher et mettre en œuvre toutes mesures visant à accroître la productivité du café et du cacao ;
- Rapprocher les innovations technologiques et la recherche scientifique des producteurs ;
- Aider le Gouvernement à lutter contre les pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture ;
- Favoriser l'amélioration de la qualité de la production et le conditionnement du café et du cacao ;
- Promouvoir la transformation industrielle du café et du cacao ;
- Promouvoir les opérateurs nationaux exportateurs de café et de cacao ;
- Promouvoir le café et le cacao ivoiriens sur le marché international ;
- Elaborer avec les structures d'accompagnement et de développement ainsi qu'avec les partenaires de la Filière Café-Cacao, les conventions dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation et du conseil agricole et en suivre l'exécution ;
- Organiser la veille stratégique et sanitaire de la Filière Café-Cacao en vue de l'anticipation des enjeux et des défis du secteur;
- Assurer la promotion de la consommation nationale ;
- Favoriser la contribution de la Filière Café-Cacao au développement rural;
- Réaliser toutes autres activités entrant dans le cadre de ses missions et attributions sauf avis contraire du Gouvernement.

QUELQUES GRANDS PROGRAMMES DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

1 - LE PROGRAMME FONDS D'INVESTISSEMENT EN MILIEU RURAL (FIMR)

C'est un outil d'amélioration des conditions de vie et de travail des communautés productrices de café et de cacao. Il a pour mission de financer en milieu rural, notamment en zone de production du café et du cacao, la construction, la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures économiques et sociales de base (Pistes rurales, points d'eau, établissements scolaires, centres de santé, infrastructures de sécurité en milieu rural).

2 - LE PROGRAMME QUANTITÉ-QUALITÉ-CROISSANCE (2QC)

L'objectif global de ce programme est d'améliorer les revenus des producteurs et de leurs communautés notamment, par l'amélioration de la productivité et la qualité du café et du cacao.

Compréhension de la dénomination du programme 2QC:

Q1 = (Quantité) = Amélioration de la productivité par l'introduction des semences améliorées et l'utilisation des produits phytosanitaires ;

Q2 = (Qualité) = Amélioration de la qualité avec la mise en œuvre des bonnes pratiques post récolte;

C = Croissance = Amélioration des revenus des producteurs.

3 - PLATEFORME DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPPP)

Le Partenariat Public-Privé est un cadre encouragé par l'Etat de Côte d'Ivoire dans tous les secteurs d'activités en général. Dans le secteur du café et du cacao en particulier, la Plateforme de Partenariat Public-Privé vise une concertation et un dialogue permanents entre les acteurs impliqués dans la chaîne des valeurs de la Filière Café-Cacao.

Elle vise à regrouper tous les acteurs de la filière : les producteurs et leurs organisations, les Ministères concernés, l'Organe de gestion de la filière, les institutions impliquées dans les activités de la filière, les acheteurs, les traitants, les usiniers, les transformateurs, les transporteurs, les exportateurs, les banquiers, les fournisseurs d'intrants.

Le Conseil du Café-Cacao accorde donc une grande importance au Partenariat Public-Privé, car il apparaît comme une approche sûre pour combler le déficit de financement des projets de développement de la Filière Café-Cacao en préservant les intérêts mutuels.

Le FIRCA et la Filière Café Cacao

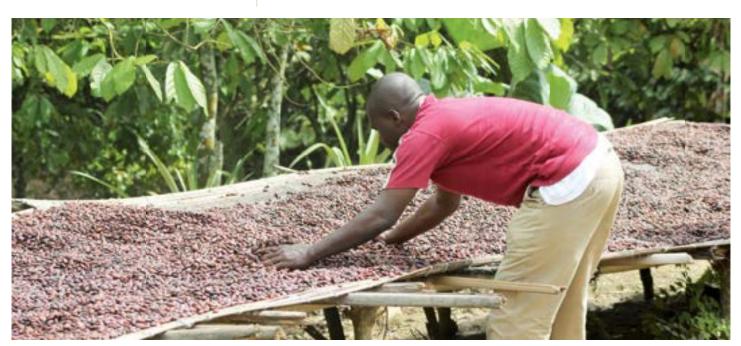
Malgré des efforts importants de diversification, l'économie ivoirienne reste encore fortement tributaire du binôme café-cacao.

Malheureusement, la durabilité de ces deux cultures et le volume des exportations pourraient être compromis par de nombreuses contraintes. Concernant le cacaoyer, il s'agit de contraintes biotiques parmi lesquelles on peut citer les mirides, les foreurs du tronc et des tiges et la pourriture brune des cabosses qui détruisent le capital du planteur. S'agissant du caféier, le scolyte des fruits et les termites constituent les deux contraintes biotiques majeures. A toutes ces affections graves dont le contrôle grève le budget des producteurs, s'est ajoutée la maladie du swollen shoot dans le verger cacaoyer ivoirien depuis 2003 (Kébé et Nguessan, 2003).

Pour trouver des solutions durables aux contraintes de production du café et du cacao, un Programme intégré pour le développement de la Filière Café-Cacao dénommé Programme Quantité, Qualité et Croissance (2QC) a été initié par les autorités en charge de la gestion de la filière depuis 2009. Ce Programme a pour objectif de stabiliser le niveau de la production et d'améliorer la qualité des produits sur les marchés en vue de l'amélioration du revenu des producteurs.

Le programme d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits du 2QC comprend deux grands volets : un volet génération des technologies et un volet conseil agricole.

Le FIRCA coordonne et assure le suivi/évaluation de ce programme en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte du Conseil du Café-Cacao.



LES PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE

u cours de la période 2007-2012, quatre projets de génération de technologies ont été financés par la Filière Café-Cacao à travers le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA). Ces projets, exécutés par le CNRA, ont porté sur :

- la lutte contre la maladie du swollen shoot du cacaoyer,
- l'élaboration de la carte sanitaire du verger caféier – cacaoyer et la mise au point de méthodes efficaces de

lutte

- l'amélioration variétale, la production et diffusion de matériel végétal performant de cacaoyer,
- l'amélioration variétale, la production et diffusion de matériel végétal performant de caféier.

LES ACQUIS DES PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE: 2008 - 2010

PROJET 1:

GÉNÉRATION DES TECHNOLOGIES DE LUTTE CONTRE LE SWOLLEN SHOOT

La maladie du swollen shoot, à l'heure actuelle, est la principale préoccupation des producteurs ivoiriens en raison des graves menaces qu'elle fait peser sur la durabilité de la cacaoculture.

Grace à l'appui financier de la Filière Café-Cacao, un projet de lutte contre le swollen shoot a été mis en œuvre par le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) de 2008 à 2010. Il s'agissait spécifiquement :

- d'informer et de sensibiliser les producteurs sur la menace du swollen shoot
- d'élaborer la carte sanitaire du verger cacaoyer ivoirien
- d'améliorer les connaissances sur la maladie, l'agent pathogène impliqué, le vecteur et les plantes hôtes autres que le cacaoyer
- de réaliser des tests de comportement des hybrides performants de cacaoyers en zones infectées par le swollen shoot.

Ce projet a été reconduit au terme de la première phase et couvre la période 2011-2013.

Les actions menées ont permis d'obtenir des résultats importants au niveau scientifique et au niveau de la gestion de la maladie. Les principaux acquis vulgarisables sont indiqués ci-dessous :

- la mise à la disposition de l'ensemble des parties prenantes d'une carte sur les zones d'infestation des vergers par la maladie du swollen shoot du cacaoyer. Cet outil est précieux dans l'orientation et la conduite de la lutte contre le swollen shoot
- l'identification et la caractérisation de l'agent pathogène.
 Ainsi, les principales formes virales du virus sont connues dans chaque zone de production du cacao et leur niveau de virulence déterminé
- l'identification des vecteurs du virus et des plantes hôtes alternatifs des vecteurs. Un herbier numérique des plantehôtes du virus autre que le cacaoyer est disponible.

A l'état actuel des connaissances sur la maladie, il est impérieux que les pouvoirs publics, les autorités de gestion de la filière et l'ensemble des acteurs de la Filière Cacao unissent leurs efforts pour mettre en œuvre un programme vigoureux de lutte contre le swollen shoot du cacaoyer.

A défaut, le verger cacaoyer, principal outil de production de la filière, sera compromis de façon irréversible.

PROJET 2:

ELABORATION DE LA CARTE SANITAIRE DU VERGER CAFÉIER - CACAOYER ET MISE AU POINT DE MÉTHODES EFFICACES DE LUTTE

Ce projet a été mis en œuvre par le CNRA de 2008 à 2010 en collaboration avec d'autres partenaires. Il vise à rationaliser les interventions phytosanitaires en Côte d'Ivoire par la connaissance de l'importance et de la distribution des principaux ravageurs du caféier et du cacaoyer. A moyen et à long terme, le projet devrait permettre d'actualiser et de régionaliser les calendriers de lutte contre les principaux insectes nuisibles et les maladies du cacaoyer et du caféier.

Les premières données sont pour l'instant insuffisantes et ne peuvent faire l'objet de conclusions et de recommandations définitives. Les travaux doivent se poursuivent sur au moins deux années de plus pour confirmer les premiers résultats.

Résultats obtenus

- la distribution géographique et les variations saisonnières des populations d'insectes nuisibles du cacaoyer sont connues
- la structure et la dynamique des agents causaux des maladies du cacaoyer sont connues
- la distribution géographique et les variations saisonnières des populations d'insectes nuisibles du caféier sont connues.

Cet important projet est une base pour la mise en place d'une veille stratégique pour anticiper sur les menaces de la filière et pour une meilleure gestion des maladies et des ravageurs du cacaoyer.



PROJET 3:

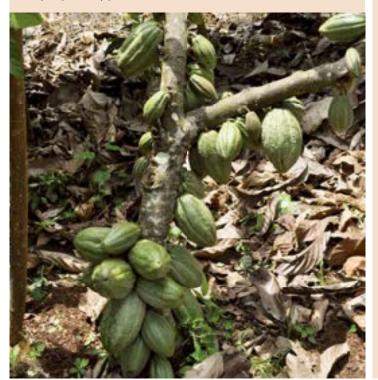
Amélioration variétale, production et diffusion de matériel végétal performant de cacaoyer

Ce projet qui a été mis en œuvre par le CNRA sur une période de deux ans, avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de la productivité des vergers de cacaoyers par la sélection et la diffusion de variétés de cacao plus productives, tolérantes aux maladies.

Résultats obtenus

- l'enrichissement de la collection de ressources génétiques du cacao avec 84 nouvelles accessions représentant des génotypes prometteurs pour les caractères de production, de qualité et de résistance aux maladies
- la mise en place d'un réseau de 18 parcelles de démonstration en milieu paysan, de 6 parcelles d'évaluation de nouvelles variétés de cacaoyer (hybrides et clones) et de 4 parcelles de confirmation multi locale d'hybrides prometteurs
- la mise en place de 3 parcelles pour l'évaluation et la sélection d'hybrides tolérants à la sécheresse.

Par ailleurs, six (6) hectares de champs semenciers ont été mis en place avec des parents d'hybrides tolérants à la pourriture brune des cabosses et des parents d'hybrides prometteurs pour la tolérance au virus du swollen shoot. Ceci constitue un enjeu majeur en termes de gain de temps dans le processus de diffusion aux producteurs de nouveaux hybrides adaptés au contexte actuel de cacaoculture fortement marqué par l'apparition de nouvelles maladies.



PROJET 4:

Amélioration variétale, production et diffusion de matériel végétal performant de caféier

Le contexte actuel de la caféiculture en Côte d'Ivoire est marqué par de nombreuses contraintes de production dont les plus importantes sont, le faible niveau d'utilisation du matériel végétal amélioré par les producteurs, la forte pression parasitaire due notamment aux scolytes et à la rouille orangée.

Celles-ci ont pour conséquences les faibles rendements en milieu réel (250 à 300 kg de café marchand par hectare par an contre 3000 à 3500 kg en station de recherche), et la mauvaise qualité du produit marchand.

L'objectif visé par ce projet est l'amélioration de la productivité du verger caféier en Côte d'Ivoire.

Les activités opérationnelles du projet, exécutées sur une durée de deux ans (2008 à 2010), ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- le sauvetage des collections de caféiers sauvages à Divo et à Man, les plus importantes au monde
- la duplication des espèces sauvages diploïdes de la station de recherche de Divo à Soubré pour leur conservation et leur protection
- la caractérisation biochimique des espèces sauvages dites
 « Indéterminées » par dosage des composés biochimiques
 liés à la qualité
- la création d'un réseau de 10 essais couvrant les zones de production du café Robusta à Abengourou, Divo et Man pour la validation multi locale de nouvelles variétés sélectionnées en vue de l'établissement d'un catalogue de recommandations variétales régionalisées
- la création d'un réseau de 6 essais en moyennes altitudes de 300 à 700 m à Lakota et Man pour la valorisation du caféier Arabusta
- la régénération de 8 ha de vieux champs semenciers et la création de 20 ha de nouveaux champs pour la production des semences améliorées de caféier, ce qui porte à 15 000 kg la capacité de production de semences par le CNRA, soit la quantité suffisante pour réaliser au moins 30 000 ha de caféière par an.

8

LES ACQUIS DES PROJETS DE CONSEIL AGRICOLE : 2009 - 2010

Durant les cinq dernières campagnes cacaoyères (2007 – 2012), le FIRCA a acquis de la Filière Café Cacao, des financements pour la mise en œuvre de quatre projets de conseil agricole et de renforcement des capacités techniques des producteurs. Il s'agit de:

- Projet d'appui technique aux producteurs de cacao bénéficiaires de semences du FDPCC (campagne 2007/2008)
- Projet de transfert des technologies d'amélioration de la productivité des vergers de caféier et de cacaoyer et le renforcement des capacités des coopératives (campagne 2008/2009)
- Projet d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ (campagnes 2009-2010 et 2010-2011)
- Projet pilote de transfert de technologies de lutte contre la maladie du Swollen Shoot (campagne 2011-2012).

Les principales activités menées au titre de ces projets sont :

- la formation des producteurs de cacao et de café sur les techniques de régénération des vergers
- la formation des producteurs à l'amélioration de la qualité des produits au champ
- la formation et l'appui aux producteurs dans le cadre des opérations spécifiques de traitement phytosanitaire des vergers et de mise à disposition de matériel végétal amélioré

de cacao aux producteurs

- l'information et la sensibilisation des producteurs sur la maladie du swollen shoot à travers les réunions villages et les émissions sur les radios de proximité implantées dans les zones de production
- le transfert de technologies de lutte contre la maladie du Swollen Shoot aux producteurs.

Le programme a permis, par ailleurs, le renforcement des capacités des techniciens de l'ANADER sur les approches de la formation des producteurs au champ, ainsi que le renforcement des capacités des techniciens des structures partenaires du programme (ANADER, FIRCA, FGCC) et du MINAGRI sur les techniques de lutte contre la maladie du swollen shoot.

Les principaux résultats enregistrés sont les suivants :

- Environ 128 000 producteurs ont été formés au champ à travers les Champs Ecoles Paysans et les Parcelles de Démonstration sur les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques de gestion des maladies et ravageurs du cacaoyer
- Sur la période 2007-2011, 19 000 ha de nouvelles plantations ont été créés ; 6000 ha de vieilles cacaoyères ont été replantés ; des anciens vergers ont été redensifiés avec des plants équivalents à 4 600 ha
- 142 000 producteurs touchés directement par les actions d'information et de sensibilisation sur la maladie du swollen shoot dans environ 5 300 localités et dans plus de 300 coopéra-

tives de producteurs

Aujourd'hui, les producteurs des zones de production du cacao savent identifier les symptômes de la maladie du swollen shoot.

Plus de 400 parcelles de formation et de démonstration sur la replantation des vergers infestés par la maladie du swollen shoot sont mises en place dans toutes les zones infestées.

Par ailleurs, dans le souci d'une capitalisation efficace des acquis du programme, une base de données a été créée. Elle a permis de faciliter le suivi des activités des projets. Elle permet aussi d'avoir une traçabilité des opérations de distribution des semences et des produits phytosanitaires, de suivre les activités des centres d'exécutions du projet et de constituer un début de banque d'informations statistiques agricoles.

Malgré les efforts consentis par la Filière Café-Cacao depuis la campagne 2007/2008, des défis majeurs demeurent.

Ainsi, au plan stratégique, le 2QC devra être redynamisé pour un développement intégré de la filière ; la mise en œuvre urgente d'actions vigoureuses de gestion de la maladie du swollen shoot ainsi que le renforcement de la synergie des actions de développement local d'amélioration de la productivité des vergers sont plus que nécessaires



La Banque Mondiale sur les traces des Projets financés

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, en abrégé PPAAO ou WAAPP en anglais, initié par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est mis en œuvre par le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF/WECARD), qui assure sa coordination régionale. Son financement est assuré principalement par la Banque Mondiale, appuyé par divers fonds fiduciaires multi-donateurs.

Ce projet couvre treize (13) pays de la zone CEDEAO et vise comme objectif, l'amélioration de la productivité agricole dans le secteur des productions alimentaires, tout en favorisant l'intégration régionale comme instruments de promotion d'une croissance partagée et de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Depuis son démarrage, le PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire a un taux de décaissement de 23%. Pour se rendre compte du niveau d'exécution des activités prévues et s'assurer de leur impact sur la population cible, M. MADANI Tall, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour la Côte d'Ivoire et ses proches collaborateurs, ont effectué une visite de terrain le jeudi 24 janvier 2013, avec le CNRA, l'ANADER et le FIRCA, trois structures majeures du dispositif de mise en oeuvre du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire.



es projets mis en œuvre dans le cadre du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire, couvrent l'ensemble des spéculations retenues et concernent principalement des projets de recherche développement et de diffusion de technologies agricoles, avec la banane plantain pour laquelle la Côte d'Ivoire est le Centre de Spécialisation, le manioc, le maïs et l'igname, la volaille et le porc. Depuis son démarrage en 2011, le programme a occasionné le décaissement 5,06 milliards francs CFA, soit un taux de 25,18% du montant global. En terme de bénéficiaires totaux touchés, ce sont environ 108 000 personnes (dont 27 000 femmes, soit 25 %).



Au nombre de ces bénéficiaires, 3.994 producteurs ont été formés aux techniques culturales de production de semences de maïs, de conduite de parcs à bois de manioc et de production de rejets de bananier plantain. En outre, 216 tonnes de semences commerciales (R1) et 246 tonnes de semences R2 de maïs, 205 mille plantules et rejets issus de variétés de bananes sélectionnées, 1,08 millions de boutures de manioc de variétés améliorées, ont été produites et distribuées.

La vaccination contre la pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle a permis de toucher 7 millions 537 mille 607 volailles, réparties dans 2 mille 959 localités et appartenant à 103 mille 256 bénéficiaires (dont 24 667 femmes). Concernant la Filière Porcine, une ferme d'amélioration génétique a été installée à Azaguié et les premières inséminations ont permis de mettre à la disposition des éleveurs, 79 reproducteur porcins

La visite du Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour la Côte d'Ivoire et sa délégation a consisté à faire un tour d'horizon des activités conduites par les acteurs sur le terrain. Au CNRA, unité de coordination du Centre National de Spécialisation (CNS) sur la banane plantain, suite à la présentation du Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Scientifiques du CNRA, Dr ZAKRA Nicodème, la délégation de la Banque Mondiale a pu apprécier le niveau de réalisation des activités de cette structure dans le cadre de la mise en œuvre du PPAAO/WAAPP.

Elle a ensuite visité des parcelles de manioc destinées à la production de boutures dont l'ambition est de fournir à terme, 750 000 boutures aux producteurs pour la création de 75 hectares de manioc, des magasins de semenceaux d'igname et de semences de base de maïs.

Il s'agit également de produire 02 tonnes de semences à partir de 05 variétés d'igname à savoir C18, MA01, TDa01/00113, C20 et TDr01/00406 et de former 10 producteurs à la production de ces semenceaux. L'objectif de production de 12 tonnes de

semence de base de maïs prévu pour l'année 2012, a été atteint. La variété produite est le GMRP-18, de couleur jaune, riche en provitamine A et tolérante à la sécheresse

Au terme de la visite de terrain, une présentation donnant en exemple l'impact positif du programme sur les producteurs, dont ceux de LANGUIBONOU, Sous-préfecture située à environ 30 km du Département de Bouaké, ayant effectivement adopté ces technologies, a été faite par Dr ANGNIMAN ACKAH Pierre, Coordonnateur du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire.

MADANI Tall satisfait du travail abattu par les structures de recherche, d'encadrement et de financement impliquées dans le PPAAO/WAAPP, a encouragé les parties prenantes à poursuivre leurs efforts et à mettre toutes les actions à l'échelle des besoins de la nation afin de produire des résultats qui répondent aux attentes de l'Etat de Côte d'Ivoire et des bailleurs et capables d'améliorer le niveau vie des populations et d'entrainer une transformation réelle du milieu.

L'amélioration des performances du PPAAO / WAAPP à l'ordre du jour

Les rideaux sont tombés sur les 5èmes Assises du Comité Régional de Pilotage (CRP) du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), tenues du 5 au 9 novembre 2012 à Yamoussoukro.

Ces assises qui avaient pour objectif d'améliorer la mise en œuvre du Programme et de réfléchir au démarrage du WAAPP/PPAAO 2A, ont permis aux délégations des 13 pays impliqués dans l'exécution de ce programme ainsi qu'aux représentants de la Banque Mondiale, du ROPPA, de l'Union du Fleuve Mano et du CORAF/WECARD, de partager et d'échanger les informations sur les activités menées au niveau national et régional, de se pencher sur les insuffisances relatives à la recherche, à la vulgarisation et à la formation afin de proposer des solutions pour combler ces insuffisances.



l convient de préciser que le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) a été initié par la CEDEAO avec l'appui financier de la Banque Mondiale pour soutenir la coopération régionale en matière d'agriculture en Afrique. L'objectif de développement du PPAAO/WAAPP est de générer et de vulgariser des technologies éprouvées dans les pays de la CEDEAO, dans les domaines prioritaires régionaux identifiés dans le Plan Stratégique du CORAF/

WECARD qui s'aligne avec le plan d'actions du cadre de la politique agricole de la CEDEAO.

Aussi, l'engagement des pays à partager leurs expériences, connaissances et technologies générées par la recherche, se traduit par des réunions périodiques du Comité Régional de Pilotage (CRP) dont les 5èmes assises se sont déroulées cette année en Côte d'Ivoire.

Ainsi, à partir des leçons tirées des pré-

cédentes rencontres, cette année, les 5^{èmes} assises ont été scindées en deux sessions.

Une session technique qui s'est déroulée sur deux journées, au cours desquelles les travaux en plénière et en groupes ont permis aux participants de passer en revue les plans de travail pour l'année 2013, la gestion fiduciaire du programme, les activités de clôture du PPAAO/WAAPP 1A et de démarrage du PPAAO/WAAPP 2A, assorti de







ler trimestre 2013 23



recommandations et résolutions à soumettre pour examen au Comité Régional de Pilotage (CRP).

L'occasion a donc également été donnée à chaque Centre National de Spécialisation (CNS) de faire connaître ses résultats à travers la présentation des posters. Cette activité a permis d'améliorer la compréhension et la connaissance des projets en cours et des technologies disponibles dans le cadre du programme. Des expositions et la projection d'un film bilan ont permis au PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire, de faire découvrir aux participants, ses acquis en un an et demi d'activité.

Les travaux proprement dits du CRP ont consisté à examiner en vue de son adoption, le programme de travail et le budget de l'année 2013 du CORAF/WECARD ainsi que les feuilles de route pour la clôture du WAAPP 1A et le

démarrage du WAAPP 2A. Ils ont en outre, permis aux participants de passer en revue les règles et les procédures de fonctionnement du CRP, à la suite de l'extension du PPAAO/WAAPP aux pays du WAAPP-1C. Les principales conclusions et recommandations issues des travaux techniques ont été adoptées.

Il faut rappeler que la cérémonie d'ouverture des travaux du 5ème CRP a été présidée par le Ministre ivoirien de l'Agriculture, Monsieur Mamadou Sangafowa COULIBALY qui a mis en exergue les principaux acquis obtenus par les premiers pays (PPAAO/WAAPP 1A), avant d'inviter les autres pays nouvellement engagés à suivre leur exemple. Le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, Dr Harold Roy-Macauley a rappelé les objectifs du Programme avant d'insister sur son caractère régional qui en fait le programme

phare dans le domaine agricole. Quant au représentant de la Banque Mondiale, il a salué les efforts des uns et des autres pour la réussite du PPAAO/ WAAPP, qui est l'un des programmes majeurs de la Banque Mondiale.

Au cours du diner gala organisé, des présents ont été offerts aux différents Présidents des Comités Nationaux de Pilotage accompagnés de leurs Coordonnateurs nationaux et Coordonnateurs adjoints, ainsi que les délégués des 13 pays impliqués dans la mise en œuvre de ce programme.

Avant de baisser les rideaux sur ces 5èmes assises, les membres du CRP se sont donnés rendez-vous en Octobre 2013 au Burkina Faso, pour les 6èmes assises

Le GTN renforce ses capacités pour mieux accompagner le Programme

Le Groupe Technique National (GTN), forum des responsables des services de communication de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du WAAPP/PPAAO, veut jouer sa partition pour une mise en œuvre réussie du WAAPP/PPAAO Côte d'Ivoire. Pour y arriver, les membres de ce groupe se sont retirés à Bassam du 18 au 21 décembre 2012, au cours d'un atelier de formation, afin de s'outiller à la maîtrise des techniques de la communication pour le changement de comportement, pour mieux accompagner le Programme.



e PPAAO/WAAPP veut contribuer à l'amélioration de la productivité agricole tout en favorisant l'intégration régionale comme instruments de promotion d'une croissance partagée et de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Les projets mis en œuvre en côte d'Ivoire dans le cadre de ce programme, concernent l'ensemble des spéculations retenues. Il s'agit principalement de projet de multiplication et de diffusion de matériel végétal, avec la banane plantain, le manioc et l'igname, de protection sanitaire pour la volaille traditionnelle et d'amélioration génétique pour le porc.

Le projet a permis la diffusion de technologies, notamment:

- 3 nouvelles variétés de maïs
- 5 nouvelles variétés de manioc

- la production améliorée de rejets de bananier plantain par décapitation
- la production de semence de maïs,
- la conduite de parcs à bois de manioc.

Concernant la filière porcine en outre, une ferme d'amélioration génétique a été installée à Azaguié et les premières expérimentations sont en cours, pour la production de géniteurs performants à mettre à la disposition des éleveurs.

Malheureusement, à l'instar de la plupart des pays ouest-africains, de nombreux obstacles à l'adoption des technologies persistent et empêchent le Programme d'atteindre ses objectifs.

Pour lever ces contraintes, le Programme veut confier à la communication, par le biais du GTN, le rôle de contribuer à accélérer l'adoption des technologies améliorées d'une part, et d'améliorer la visibilité du PPAAO/WAAPP d'autre part. La communication permet le rapprochement, le contact, la mise en rela-

tion des populations et favorise leur intégration et leur participation aux activités les concernant.

Afin de donner au GTN toutes les chances de réussir sa mission d'accompagner le PPAAO/WAAPP, le FIRCA a fait appel à l'expertise d'un consultantformateur en communication, pour le renforcement des capacités du groupe en communication pour le changement de comportement. Pendant près d'une semaine, les membres du GTN se sont familiarisés aux techniques d'élaboration d'une stratégie de communication pour le changement de comportement, afin d'influencer favorablement le comportement des producteurs pour les amener à s'approprier les technologies développées par le PPAAO/WAAPP.

Au terme de cet atelier sur la communication pour le changement de comportement, l'on peut retenir que l'existence du Groupe Technique National (GTN) dans le dispositif d'information et de communication du WAAPP/PPAAO Côte d'Ivoire, représente une des forces sur lesquelles le Programme peut s'appuyer.

La Côte d'Ivoire mobilise plus de 2 000 milliards de F CFA pour la mise en œuvre du PNIA

Le gouvernement ivoirien et ses partenaires, Union Européenne, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), FAO, etc., ont initié les 12 et 13 septembre 2012 à l'hôtel lvoire, une table ronde de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et la nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire.

Au terme de deux jours de travaux, environ 2 040,50 milliards de F CFA ont été mobilisés pour le financement du PNIA, estimé à 2002,818 milliards de F CFA. La cérémonie d'ouverture de cette table ronde a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, représentant le Président de la République de Côte d'Ivoire.



a Commission de la CEDEAO, s'appuyant sur le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) a élaboré la Politique Régionale Agricole de l'Afrique de l'Ouest dénommée ECOWAP.

Ce programme qui fait office de politique agricole commune a été adopté par les Etats membres en janvier 2005 à Accra (Ghana). A l'échelle de chaque pays, cet engagement régional des Etats, s'est traduit par l'adoption de Programmes Nationaux d'Investissement Agricoles (PNIA). Ce programme met en œuvre la volonté des pouvoirs publics de créer et entretenir une nouvelle dynamique de croissance et de développement durable du secteur agricole (secteur agro-sylvo-pastoral), dans la perspective d'une réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon 2015, en comparaison de son niveau de 1993. Les interventions du PNIA, sont pour

ce faire, structurées autour de six programmes. Il s'agit de :

- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions agricoles
- _ le développement des filières
- l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole
- le renforcement des capacités des parties prenantes au développement de l'agriculture



- la gestion durable des ressources halieutiques
- la réhabilitation forestière et la relance de la filière bois.

Ainsi, pour couvrir ses besoins en produits agricoles et faire face à la problématique de la lutte contre la pauvreté, la Côte d'Ivoire s'est engagée à mettre en œuvre le PNIA dont l'objectif visé est une croissance agricole de 8,9 % pour assurer la sécurité alimentaire et une réduction de la pauvreté de 50 % à 15 % d'ici l'horizon 2020 et la création de nombreux emplois, notamment en faveur des jeunes.

Pour la réalisation de cet ambitieux programme à dimension régionale, l'Etat de Côte d'Ivoire attend du secteur privé, une mobilisation de ressources financières de près de 2000 milliards de FCFA. Le schéma retenu pour le financement du PNIA assure en effet, une synergie d'actions et une complémentarité entre les ressources budgétaires de l'Etat, les dons et prêts projets et les investissements directs privés. La contribution de l'Etat s'exprime soit en investissement direct, soit en dépenses fiscales. Cette contribution est évaluée à 195, 86 milliards FCFA. Les financements additionnels attendus des partenaires

techniques et financiers et du secteur privé permettront à l'Etat de porter sa contribution à 15 % du budget global.

La Côte d'Ivoire est en outre, éligible depuis mai 2012 à l'initiative du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce plan d'investissement détaillé représente une opportunité pour la mise en œuvre du PNIA dont les programmes permettront d'atteindre l'objectif minimum de croissance du PIB agricole de 6 % par an.

Aujourd'hui, le pays a engagé l'étape de mise en œuvre de ce programme, évalué à 2002,818 milliards FCFA. C'est dans ce cadre que s'est tenue la table ronde initiée par le Ministère de l'Agriculture, en collaboration avec les Ministères des Ressources Animales et Halieutiques et des Eaux et Forêts pour la mobilisation des ressources.

La table ronde a donné lieu à des échanges Business to Business (B to B) relatifs à des opportunités d'affaires, des salons thématiques et des audiences avec les Ministres, en vue de recueillir des intentions de financement. Au terme de deux jours de travaux, environ 2040,50 milliards de F CFA ont été mobilisés pour le financement du PNIA.

Ce montant mobilisé est constitué d'investissements acquis et en cours d'exécution d'un montant de 159,475 milliards de F CFA dont 94,3 milliards de la part de l'Etat et 65,1 milliards de la part des Partenaires Techniques et Financiers. Il comprend également un ensemble d'investissements acquis et programmés pour exécution en 2013 d'un montant de 261,5 milliards repartis entre les pays du G8, pour 197,5 milliards et 64 milliards, pour les autres partenaires bilatéraux. Dans ce montant de 2002,818, ce sont 1619,49 milliards de F CFA qui seront mobilisés par le secteur privé et 418,9 milliards par les partenaires financiers. Le PNIA court jusqu'en 2015, et se veut une réponse sectorielle cohérente, au besoin de coordination et de prévisibilité de l'action publique. Il faut rappeler que de janvier 2010 à fin juillet 2012, ce sont plus de 75 milliards FCFA qui ont été injectés dans le secteur agricole.

Cinq autres programmes sont en cours d'instruction pour un montant d'investissement attendu de 80 milliards FCFA. A cet effet, le représentant du Président de la Commission de la CEDEAO a dépeint l'Agriculture africaine dans son ensemble. Il a plaidé pour une volonté politique renouvelée et des ressources supplémentaires du privé et des partenaires au développement en faveur des politiques et des actions visant à renforcer le développement agricole et la sécurité alimentaire. Il a rappelé que les politiques agricoles nationales et l'ECO-WAP sont là pour prendre le relais et apporter des réponses structurelles au défi agricole et alimentaire régional. Dans cet effort, a-t-il ajouté « Nous sommes en train de mettre en place une Réserve Alimentaire Régionale dont l'étude sera soumise aux ministres en charge de l'Agriculture ici même à Abidjan». Le représentant de l'Union Européenne, M. Bruno Pauty, a révélé que le secteur agricole reste l'un des plus importants dans l'économie ivoirienne. Il a réaffirmé que le soutien de son institution à la

Côte d'Ivoire sera poursuivi, pour faire de ce pays, un modèle à suivre dans le cadre de l'initiative G8.

« Cette initiative du G8 place la sécurité alimentaire, la croissance inclusive et la dignité des populations au cœur de la politique de développement. Elle a pour objectif de sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté d'ici à 10 ans dont environ 3 millions d'ivoiriens » a souligné le représentant de l'Union Européenne. Le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Mamadou Coulibaly Sangafowa, a salué la forte mobilisation des partenaires au développement, démontrant leur esprit de solidarité et l'importance qu'ils accordent au secteur agricole. Il a rappelé l'objectif général du PNIA qui vise une croissance agricole de 8,9% pour assurer la sécurité alimentaire en côte d'Ivoire et contribuer significativement à celle de la sous-région. Il a précisé que les ressources du PNIA seront composées essentiellement d'investissements privés. Elles proviendront également d'appuis budgétaires apportés par les Partenaires Techniques et Financiers à l'Etat et, bien évidemment, des ressources internes de l'Etat. Représentant le chef de l'Etat, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a précisé

que le secteur agricole mérite d'être relancé. « Il nous faut donner un rôle catalyseur au secteur, afin qu'il assure la sécurité alimentaire. Nous sommes sur la bonne voie », a-t-il dit.

A l'en croire, la Côte d'Ivoire va renforcer toutes ses capacités dans les cinq prochaines années dans ce pilier de l'économie ivoirienne. Pour atteindre ce stade, le chef de l'Etat a pris de grandes mesures en allouant 10 % du budget de l'Etat ivoirien à l'agriculture, l'assainissement de l'environnement des affaires, le renforcement du cadre de sécurité, le rétablissement de la sécurité foncière. En outre, le président de la République a rassuré que la mise en place du PNIA se fera avec les agriculteurs et les paysans pour le développement du secteur agricole.

La garantie de succès du PNIA repose, certes sur un investissement massif de plus de 2000 milliards de francs CFA, mais aussi et surtout sur les engagements fermes de l'Etat en termes de bonne gouvernance politique, économique et financière. A cet effet, le Gouvernement s'engage à prendre des mesures aptes à garantir une gestion efficiente du programme. Il s'agit de mettre en

place un cadre de dialogue et de suivi-évaluation participatif, capable de répondre aux impératifs de capitalisation des expériences, de transparence et de recevabilité de l'action publique; de l'accompagnement des investisseurs privés, par la prise en charge des activités d'inclusion sociale et le financement d'activités génératrices de revenus au profit des populations riveraines.

Cette mesure vise à assurer autour des investissements privés, un climat de paix et de quiétude sociale; et enfin, la poursuite des réformes entreprises au niveau des finances publiques en améliorant l'efficacité des circuits de la dépense



Une nouvelle fédération voit le jour

Le 6 décembre 2012, les éleveurs de lapins (cuniculteurs) de Côte d'Ivoire ont pris l'engagement de se donner la main afin de travailler ensemble pour plus d'efficacité. A cette fin, ils ont tenu une Assemblée Générale pour mettre en place la Fédération Nationale des Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACUCI).



es Elevages Non Conventionnels (ENC) font l'objet d'un intérêt croissant depuis le milieu des années 80 de la part des autorités et du secteur privé. Le lapin, en raison de sa courte durée d'élevage (3 - 4 mois) en fait un animal très intéressant dans le cadre de l'autosuffisance en matière de protéine animale. En outre, la viande du lapin est très prisée par les consommateurs.

Ainsi, dans le cadre de son appui aux OPA, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), sur requête des éleveurs de lapins (cuniculteurs) a appuyé la mise en place d'une faîtière des associations d'éleveurs de lapins.

Les actions initiées préalablement dans le secteur de la cuniculture ont permis à des jeunes déscolarisés d'en faire leur principale activité. Cependant, ceux-ci rencontrent quelques difficultés. En effet, selon les résultats du recensement des ENC commandité par le FIRCA en 2009 et 2011, les principales difficultés identifiées par les éleveurs de lapins

sont:

- les difficultés d'approvisionnement en reproducteurs et la qualité de l'aliment industriel
- l'insuffisance, voire l'absence d'assistance technique
- l'absence de formation
- les difficultés d'accès au financement, etc.

Afin de contribuer à la résolution de ces problèmes, les différentes associations ont jugé nécessaire de se mettre ensemble par la création de la Fédération Nationale des Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACUCI). L'objectif premier recherché est l'amélioration de la structuration, afin d'amener les cuniculteurs à travailler ensemble pour le développement de l'élevage de lapins en Côte d'Ivoire.

A l'issue de l'Assemblée Générale, Monsieur Adama DIARRA a été plébiscité par l'Assemblée pour conduire les destinés de cette nouvelle fédération, qui s'est dotée d'une Assemblée Générale (AG) de 30 membres, d'un Conseil d'Administration (CA) de 15 membres et d'un Commissariat aux Comptes (CC)



50 membres des comités d'hygiène formés aux bonnes pratiques

Un atelier de formation organisé en deux sessions par le FIRCA à l'endroit des membres des comités d'hygiène et des gérants de marchés s'est déroulé du 18 au 22 juin et du 26 au 30 juin 2012, au siège de la FENACOVICI, à Abidjan. Ces formations visaient au renforcement des capacités des comités d'hygiène et des gérants des marchés urbains des coopératives membres affiliées à la FENACOVICI, sur les mesures d'hygiène et la conservation des produits alimentaires sur les marchés.



lles sont une cinquantaine de femmes commerçantes et gérantes de marchés, provenant des dix communes d'Abidjan qui ont bénéficié de ces séances de formation qui visent à réduire considérablement les foyers d'intoxication et la détérioration des aliments sur nos marchés.

Les trois modules de formations qui ont meublé ces rencontres à savoir : (i) la notion de sécurité sanitaire des aliments, (ii) l'aperçu des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments : principes généraux du codex Alimentarius, et (iii) les bonnes pratiques d'hygiène et de conservation des produits alimentaires, ont permis de sensibiliser ces apprenantes sur l'observance des bonnes pratiques d'hygiène, de renforcer leurs capacités en matière de conservation des produits vivriers, et de leur présenter les facteurs de variation de la qualité des produits tout en les sensibilisant sur les risques liés à la

mauvaise conservation des produits.

A travers cet atelier, les apprenants ont acquis les notions de sécurité sanitaire des aliments et ont été sensibilisés aux bonnes pratiques d'hygiène. Ils ont, en outre, intégré les principes généraux du Codex Alimentarius et ont fait des propositions pour la mise en place de comités de veille sanitaire et pour la mise en œuvre efficiente des plans d'actions élaborés et le suivi des recommandations sur les différents marchés concernés.

Rappelons qu'un premier atelier de sensibilisation des commerçants de vivriers sur les bonnes pratiques d'hygiène et la conservation des produits vivriers, s'est tenu le dernier trimestre de l'année 2011. Au terme de cet atelier, les commerçantes de vivriers ont pris l'engagement de créer ou de raviver au sein des marchés qu'elles dirigent, des comités d'hygiène et de salubrité et de faire des plaidoyers auprès des autorités administratives et des promoteurs des marchés,

afin de créer de meilleures conditions d'hygiène et de salubrité sur les marchés construits ou à construire respectant les normes en termes d'infrastructures et d'équipements minima.

A la fin de ces deux séances de formation, le FIRCA a décerné des diplômes de formation et distribué des kits d'hygiènes composés de paires de gants, de raclettes, de brosses, de brouettes, de paires de bottes, de poubelles, de râteaux et d'imperméables, aux représentantes de 11 marchés.

Madame IRIE LOU Colette, Présidente de la FENACOVICI a vivement remercié le FIRCA pour le soutien apporté au secteur vivrier en général et aux commerçantes de vivrier en particulier. Elle a promis de faire un bon usage des équipements reçus et de suivre la mise en pratique des notions d'hygiène apprises pour la sécurité des consommateurs des produits vendus sur les marchés

La Côte d'Ivoire confirme sa place au cœur du marché mondial du cacao

Avec une production de plus de 1,4 million de tonne, sur les 3,962 millions de tonnes produits au cours de la campagne 2011-2012, soit 35,6 % de l'offre mondiale, la Côte d'Ivoire confirme sa place de premier producteur mondial de cacao.

Cette performance est réalisée par environ 700.000 chefs d'exploitations qui animent l'appareil de production, faisant ainsi vivre environ 6.000.000 de personnes à partir des revenus du cacao.

Cette place lui a valu d'abriter du 19 au 23 novembre 2012, la première Conférence mondiale sur le cacao, tenue en terre africaine, qui a procédé à un examen critique des défis stratégiques auxquels l'économie cacaoyère mondiale est confrontée et des actions à mettre en œuvre.

ls étaient près de 1 200 participants, à la première Conférence mondiale sur le cacao, parmi lesquels on comptait des dirigeants et hauts responsables des principales entreprises cacaoyères et chocolatières mondiales, les plus grands experts en matière de recherche, de production, de commercialisation et de transformation de cacao, ainsi que des services bancaires, d'assurance et de fret et de nombreux autres acteurs de la chaîne des valeurs du cacao. "Ensemble, pour une économie cacaoyère mondiale durable", c'est le thème de cette conférence officiellement ouverte le lundi 19 novembre 2012, au palais des congrès de l'hôtel Ivoire par Son Excellence Dr Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, accompagné des membres du Gouvernement, en présence de hauts représentants des pays producteurs d'Afrique.

Au cours de cette rencontre mondiale sur le cacao, les experts ont réfléchi sur l'amélioration qualitative et quantitative de la production et sur la transformation afin de générer de la valeur ajoutée aux pays producteurs. Face au déficit structurel lié au vieillissement des vergers, aux maladies et insectes ravageurs, au boom de l'hévéaculture et de la culture du palmier à huile, les experts entendaient apporter des réponses appropriées.

Les participants ont par ailleurs adopté un "Agenda global" du cacao soulignant les principaux problèmes auxquels le secteur cacaoyer est confronté, les stratégies et les acteurs les mieux indiqués pour les surmonter, en détaillant les actions spécifiques à mettre en œuvre au niveau national et international.

L'élément marquant de la Conférence, a été la signature par les représentants des parties prenantes du secteur cacaoyer (gouvernements, producteurs, transformateurs, exportateurs, négociants, chocolatiers et organisations de la société civile), de la Déclaration d'Abidjan sur le cacao, décrivant la voie à suivre pour opérer des changements majeurs dans le secteur du cacao.

L'Agenda et la Déclaration visent à mobiliser l'ensemble du secteur dans la direction d'un développement durable dont bénéficieront tous les maillons de la chaîne des valeurs du cacao.

L'un des temps forts de la Conférence mondiale sur le cacao, a été sans nul doute le message du Chef de l'Etat, son Excellence Alassane Ouattara. Dans son adresse, Monsieur le Président a surtout relevé les attentes des pays producteurs en général, et particulierement, celles de la Côte d'Ivoire, premier pays producteur. Au delà de l'aspect festif de l'évènement, la première Conférence mondiale sur le cacao a offert à la Côte d'Ivoire, l'opportunité de passer en revue tous les enjeux du développement d'une cacaoculture durable. De façon générale, les défis qui s'imposent à la Côte d'Ivoire sont de maintenir et optimiser le niveau de production par l'amélioration de la productivité et la qualité des produits marchands, de transformer 50 % de la production à l'horizon 2015 contre 35 % actuellement, de maintenir la position de premier producteur mondial de cacao, de mobiliser les ressources techniques et financières pour promouvoir une économie cacaoyère durable dans un cadre de partenariat public-privé.

En somme, la conférence mondiale sur le cacao a été une occasion pour la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial du cacao, de revisiter les enjeux multiples que représente ce produit stratégique pour son économie et poser les jalons d'une économie cacaoyère durable, en phase avec les autres pays producteurs.

La prochaine édition de la Conférence, qui permettra de suivre l'avancement des initiatives lancées dans le cadre de l'Agenda global du cacao, se tiendra aux Pays-Bas en 2014

LA CONFÉRENCE EN IMAGES















La Filière du Progrès n°10

LA CONFÉRENCE EN IMAGES















Revue de technologies de lutte contre la maladie du Swollen shoot du cacaoyer

Depuis la campagne cacaoyère 2007/2008, la Filière Café Cacao finance à travers le FIRCA, des projets de recherche appliquée, de Conseil Agricole et de renforcement des capacités techniques des producteurs. Ce rôle confié au FIRCA, s'est confirmé depuis la mise en œuvre de la nouvelle réforme de la Filière, qui s'est concrétisée par la création du Conseil du Café-Cacao.

L'exécution des programmes confiés au FIRCA pour le compte de la filière, s'opère à travers des contrats signés avec le CNRA, pour le volet recherche et l'ANADER, pour le volet vulgarisation. Pour faire le bilan des activités réalisées au cours de la campagne écoulée et lancer le programme 2012-2013, le FIRCA a convié, à Yamoussoukro, du 7 au 9 novembre 2012, les représentants du Conseil du Café - Cacao et de l'ANADER, à un atelier dit « Atelier de revue des technologies et lancement du programme d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits dans le contexte de la maladie du Swollen shoot du cacaoyer ».



onscient des menaces sur la durabilité de l'économie cacaoyère, le Conseil du Café-Cacao finance le projet d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ afin de maintenir, voire améliorer la production nationale.

Pour la campagne 2011-2012, le programme intègre la lutte contre le swollen shoot. Les activités exécutées par l'ANADER ont impliqué Cinq délégations régionales (DR Centre, DR Centre-Ouest, DR Est, DR Ouest et DR Sud), avec 48 zones. Il a mobilisé au plan humain, c'est-à-dire en terme de Personnel technique impliqué, 43 Techniciens Spécialistes des Cultures Pérennes

(TSCP), 11 Techniciens Spécialistes des Organisations Professionnelles Agricoles (TSOPA), 360 Agents de développement Rural (ADR), 43 enquêteurs, 5 coordonateurs régionaux des programmes café cacao et une coordination nationale café-cacao.

Les interventions de cette équipe ont porté sur trois composantes principales, à savoir, l'Information et la sensibilisation de proximité sur la maladie du swollen shoot, la formation sur la qualité du cacao et du café, le transfert de technologies d'amélioration de la productivité des vergers et l'actualisation des données sur la maladie ainsi que sur la formation et l'appui à l'application des produits phytosanitaires. Un total de 6 900 autorités administratives et coutumières et 142 000 producteurs ont été touchés dans 5 288 localités, à fin décembre 2012.

Dans le cadre du transfert des technologies de gestion de la maladie, des fiches pédagogiques pour la formation des producteurs sur des parcelles pilotes ont été élaborées et validées. 834 agents de vulgarisation ont été formés sur les mesures de gestion de la maladie afin de les transmettre aux producteurs. Un total de 220 parcelles pilotes ont, à cet effet, été mises en place sur lesquelles, 841 sessions de formations organisées ont permis de former 3 400 producteurs.

Des supports d'actualisation des données sur la maladie du Swollen shoot permettent aujourd'hui d'avoir des informations précises sur la localisation et l'état des vergers atteints par la maladie, ainsi que son évolution.

L'atelier de Yamoussoukro a donc donné l'occasion de passer en revue les technologies transférées aux producteurs, pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil du Café-Cacao. A cet effet, Madame Nicole APHING Kouassi, Directrice Générale Adjointe de l'ANADER, a indiqué que l'ANADER a pu réaliser



les activités qui lui ont été confiées, malgré quelques difficultés.

En effet, selon la Directrice Générale Adjointe de l'ANADER, après une année d'activité, l'on peut affirmer qu'en dépit de certaines difficultés inhérentes au démarrage du programme et à celles rencontrées par les producteurs pour la mise en œuvre des méthodes de lutte contre la maladie du Swollen shoot, des acquis ont pu être enregistrés. Il s'agit par exemple de la reconnaissance des symptômes de la maladie par la majorité des producteurs, de la nécessité pour eux d'utiliser du matériel végétal sélectionné pour réaliser les nouvelles cacaoyères. Au niveau de l'ANADER également, les agents ont été formés aux méthodes de lutte préconisées par le CNRA, ce qui renforce leur aptitude à la formation des producteurs.

Pour le Chef de la Cellule Projets et Gestion de Partenariat, représentant la Direction de la Durabilité, de la Prospective et des Projets du Conseil du Café-Cacao, Madame Patricia KADJO, ce genre d'atelier est toujours nécessaire dans la mesure où il permet à tous les centres d'exécution du programme de se retrouver, de partager les expériences, d'harmoniser les points de vue sur les différentes activités à mener, de relever les difficultés et surtout, de proposer des axes d'amélioration.

Monsieur KOUAME joseph, Directeur du Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes du FIRCA, reconnait que l'atelier a permis aux uns et aux autres de se rendre compte que les technologies proposées peuvent être adaptées aux conditions socio-économiques des producteurs. Toutefois a-t-il ajouté « il y a des difficultés que la vulgarisation et le Conseil du Café-Cacao doivent lever pour que la lutte soit plus efficace. Il s'agit notamment la question des intrants et des autres mesures d'accompagnement pour l'arrachage-replantation ». Il a de ce fait, souhaité que la formation des producteurs sur l'amélioration de la productivité des vergers et sur la lutte contre la maladie du Swollen shoot, puisse se poursuivre pour atteindre les résultats souhaités.

Quant à la campagne 2012-2013, le programme se focalisera sur l'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ dans le contexte de la maladie du Swollen Shoot et comprendra quatre composantes :

- Formation des producteurs et des coopératives à la qualité
- Formation des producteurs au traitement phytosanitaire
 Formation des producteurs à la régénération des vergers de café et de cacao
- Formation des producteurs à la lutte contre la maladie du swollen shoot.

Après trois jours d'échanges, l'on peut conclure que l'atelier de Yamoussoukro a permis à tous les centres d'exécution du programme, de relever les insuffisances et de proposer des axes d'amélioration des stratégies pour circonscrire l'expansion de la maladie du Swollen Shoot par l'adoption de mesures préventives et des techniques de lutte éprouvées

Des dispositions pratiques mises en œuvre pour traquer la fraude

La campagne 2012-2013 de commercialisation du cacao de Côte d'Ivoire, a été lancée le mercredi 03 octobre 2012 à la Caistab par le Ministère de l'Agriculture et le Conseil du Café-Cacao, marquant l'entrée en application de la réforme de la filière, destinée à garantir un prix d'achat aux paysans. Présidée par le Ministre de l'agriculture, Monsieur Mamadou Coulibaly Sangafowa, cette cérémonie a réuni Madame le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, les représentants des groupements d'exportateurs, des usiniers, des acheteurs de café cacao, des Directeurs centraux, régionaux et chefs de services, des représentants des coopératives, des producteurs et des acteurs de la Filière Café Cacao.



a Côte d'Ivoire a décidé en novembre 2011 de restaurer un organe public de régulation de la Filière Cacao (le Conseil du Café-Cacao) et un prix garanti aux paysans après plus d'une décennie de libéralisation du secteur. Le pays a ainsi mis en place un système de vente aux enchères des fèves de cacao, sur le marché international, quelques mois avant la récolte pour garantir un prix d'achat aux planteurs ivoiriens. Comme à chaque lancement de campagne, l'ouverture de la campagne 2012-2013 de commercialisation du cacao a fait l'objet d'une cérémonie réunissant les acteurs majeurs de ce secteur. Cette rencontre a été pour Madame Massandjé Touré-Litse, le Directeur Général du Conseil du Café Cacao, l'occasion de faire le bilan de

la campagne 2011-2012 et de présenter les dispositions pratiques de la campagne 2012-2013. Selon le Directeur Général du Conseil du Café Cacao, l'on peut retenir que pour la campagne 2011-2012, malgré les conditions climatiques défavorables, la production nationale de cacao a atteint 1 475 787 tonnes. Au niveau des exportations, sur la base des autorisations délivrées par l'organe de gestion de la filière, le cumul des tonnages embarqués s'est élevé à 1 431 976 tonnes au 30 septembre 2012.

Ces résultats reluisants ne doivent cependant pas cacher les difficultés qui ont entravé le bon déroulement de la campagne de commercialisation intérieure du café et du cacao. Car, aux dires du Directeur Général du Conseil du Café Cacao, les problèmes de sécurité des acteurs dans les zones de production, le phénomène du racket et la fuite d'importantes quantités de cacao, vers les pays limitrophes, ont profondément perturbé les circuits de collecte et d'évacuation vers les ports d'Abidjan et de San Pedro. En outre, le prix indicatif d'achat bord champ de 1 000 Francs CFA du kilogramme de fèves de cacao, fixé par les autorités n'était très souvent pas respecté sur le terrain (le prix moyen pratiqué était de 667 F CFA/ Kg). De nombreux paysans se voyaient malheuresement contraints par des intermédiaires véreux, de céder leurs produits à des prix nettement inférieurs.



Pour juguler ces phénomènes frauduleux préjudiciables à l'économie nationale et démoralisants pour les producteurs, le Conseil du Café-Cacao a mis en place des dispositions pratiques pour la campagne 2012-2013. A cet effet, un dispositif de contrôle auprès des producteurs, des acheteurs et des coopératives permet de veiller au respect du prix bord champ. Ce sont 368 agents du Conseil du Café Cacao appuyés par 500 agents de l'ANADER qui sont chargés d'assurer le contrôle du prix et de la qualité du produit dans les 13 délégations régionales du Conseil du Café Cacao. En outre, selon le Directeur Général du Conseil du Café Cacao, un contrôle systématique de la qualité du produit est effectué à l'entrée des usines de conditionnement par des concessionnaires agréés par le Conseil du Café Cacao. Ainsi, tout chargement qui arrive avec un taux d'humidité supérieur à 9 % sera systématiquement refoulé, conformément aux accords obtenus avec les exportateurs et les transformateurs.

Pour cette campagne, le Directeur Général du Conseil du Café Cacao a annoncé que 5 743 800 sacs brousse seront distribués pour le conditionnement du produit. 660 000 hectares d'insecticides, 225 000 hectares de fongicides et 1 000 kits de traitement composés d'atomiseurs, de masques,

de tenues de protection, de lunettes, de gants et de bottes seront également partagés. Quant à l'attribution des semences améliorées du CNRA débutée depuis la mi-septembre, elle concerne 23 400 hectares de semences sous forme de cabosses et 10 000 hectares sous forme de fèves.

Le Président du Conseil d'Administration du Conseil du Café-Cacao, Monsieur Lambert KOUASSI KONAN, a loué la décision courageuse du Président de la République, de relever le niveau du prix proposé au producteur, en leur offrant 60 % du prix CAF. Il a souhaité que cette décision qui a une conséquence financière importante pour le pays, profite effectivement aux producteurs. C'est pourquoi, il les a invités à prendre leurs responsabilités afin de faire respecter le prix fixé, en dénonçant les contrevenants auprès des agents déployés dans toutes les zones de production.

Un exposé sur la commercialisation du cacao dans le système de libéralisation a été présenté par le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Mamadou Coulibaly Sangafowa, qui a expliqué les raisons qui ont conduit à la réforme de la filière, basée sur la vente par anticipation d'une partie de la récolte, afin de garantir des revenus stables et plus rémunérateurs aux producteurs. Les par-

ticipants ont également été informés de la validation de quatre mesures par le Conseil des Ministres, dont la première a fixé à 725 F CFA/Kg le prix d'achat garanti du cacao aux producteurs, sur toute l'étendue du territoire pour la campagne principale 2012-2013.

La seconde, a consisté à instruire le Conseil du Café Cacao afin de prendre toutes les dispositions opérationnelles y compris les sanctions appropriées, pour le respect strict du prix au producteur et pour l'obtention du meilleur prix de vente du cacao ivoirien à l'international. La fixation de la date d'ouverture officielle de la campagne 2012-2013 au 3 octobre 2012 a été la troisième mesure validée par le conseil des ministres.

Enfin, au titre de cette campagne, le Conseil a demandé l'application d'un taux unique et identique de droit unique de sortie (DUS), pour les fèves et pour les produits transformés, conformément aux résultats d'une étude commanditée par le Conseil du Café-Cacao.

Un point de presse a sanctionné la rencontre afin de permettre aux journalistes présents, d'avoir des informations complémentaires sur la campagne qui s'ouvre et sur la vie de la Filière Café Cacao

ler trimestre 2013

Des commerçantes se forment aux bonnes pratiques d'hygiène et à la conservation des produits vivriers

Les commerçantes des marchés de Daloa, Korhogo et Bouaké, affiliées à la Fédération Nationale des Commerçantes des Produits Vivriers de Côte d'Ivoire (FENACOVICI) et à la Confédération Nationale des Acteurs du secteur du Vivrier de Côte d'Ivoire (CNAVICI), ont été formées sur les notions d'hygiène et de meilleures méthodes de conservation des produits alimentaires. Ces ateliers qui se sont déroulés entre le 20 novembre et le 21 décembre 2012, avaient pour objectif d'améliorer les conditions d'hygiène dans ce secteur d'activité.

Suite aux différentes crises sanitaires dans le secteur de l'agroalimentaire, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et de distribution des vivriers en Côte d'Ivoire se sont sentis interpellés. Le diagnostic de l'hygiène des différents marchés d'Abidjan et de l'intérieur du pays fait ressortir un manque de respect des règles élémentaires d'hygiène et de sécurité sanitaire, sur l'ensemble de la chaîne du secteur vivrier et plus spécifiquement au niveau du stockage et du conditionnement des produits alimentaires.

Le manque de dispositif efficace de contrôle au sein des marchés urbains accentue le risque d'exposition des denrées et autres aliments aux agents pathogènes. En effet, il est courant de trouver les produits à même le sol, parfois non loin des flaques d'eaux, noirâtres, aux odeurs nauséabondes.

Cependant, force est de reconnaître le manque de renforcement de capacités et de sensibilisation des premiers acteurs concernés, notamment les commerçantes de produits vivriers. Ainsi, dans le cadre du projet de renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles, le FIRCA, en collaboration avec la FENACOVICI et la CNAVICI, deux associations de coopératives de femmes intervenant sur les marchés ivoiriens, a initié des sessions de formation visant à sensibiliser les commercants leaders de marchés sur les notions



d'hygiène et de meilleures méthodes de conservation des produits alimentaires au cours de l'année 2011.

Le succès de l'opération a suscité l'engouement des commerçants et en 2012, ce sont 63 commerçants des marchés de Daloa, Korhogo et Bouaké qui ont été formés aux notions de sécurité sanitaire des aliments, aux bonnes pratiques d'hygiène tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de stockage/ conservation et de vente des vivriers, aux bonnes pratiques de conservation des vivriers, aux méthodes de sensibilisation des commercants sur les marchés et à la constitution et au fonctionnement d'un comité d'hygiène. La formation s'est déroulée sur cinq (5) jours par localité avec vingt (20) participants à Daloa et à Korhogo et vingt trois (23) à Bouaké. Elle s'est réalisée à l'aide d'exposé soutenu par des projections PowerPoint, d'échanges interactifs et de ieux de rôles.

Un plan d'action, listant les activités à conduire pour l'application des mesures d'hygiène et de respects des normes de sécurité sanitaire des vivriers a été établi, identifiant les acteurs de leur mise en œuvre dans chaque localité, à l'effet de pérenniser les actions initiées. La formation a été sanctionnée par la remise de support de cours sur les mesures d'hygiène pour les marchés urbains de vente de produits vivriers et des diplômes aux participants.

Les femmes, à la fin de la formation ont remercié le FIRCA pour cette initiative à leur endroit et ont souhaité l'appui des autorités compétentes pour leur offrir les meilleurs conditions d'exercice de leur métier qui consiste à approvisionner les marchés et à nourrir la population ivoirienne

Du matériel variétal amélioré mis au point par la recherche pour le développement durable de la culture de l'anacarde

Introduite dans les années 1959-1960 dans le nord de la Côte d'Ivoire dans un double objectif de reforestation et de protection des sols, l'anacardier issu de matériel végétal « tout venant » et peu performant, est devenu une ressource économique d'envergure pour les régions Nord et Centre du pays. Cette spéculation suscite un engouement tant en zone de savane qu'en zone préforestière. Elle joue un rôle important dans l'économie de plantation dans le Grand Nord. Aujourd'hui, grâce aux résultats de la recherche sur l'anacardier financée par le FIRCA et exécutée par le CNRA, il est désormais possible de produire en masse des plants et d'établir des plantations aux productions précoces et au rendement d'au moins une tonne de noix de cajou par hectare dès 2013.



n 2008, avec une superficie plantée estimée à 750 000 ha, la production de noix de cajou était de plus de 335 000 tonnes avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 180 milliards CFA. Enjeu important pour l'économie de nombreuses familles. Outre l'amélioration des revenus, les rentes permettent aux paysans de mettre un terme à l'assujettissement vis-à-vis des commerçants pendant les périodes de "soudure" où certaines trésoreries

familiales se trouvent affaiblies. L'importance que prend aujourd'hui la plantation d'anacardier en Côte d'Ivoire et les enjeux économiques liés à cette culture suscitent beaucoup d'espoir.

Ainsi, la production est passée de 140 000 tonnes en 2004 à environ 400 000 tonnes en 2012. Cette importante évolution de la production est due exclusivement à un accroissement des surfaces plantées avec du matériel végétal peu performant. Il en résulte des ren-

dements peu élevés, 300 à 500 kg de noix / ha. L'extension des surfaces cultivées se fait aux dépens de la végétation naturelle et des surfaces consacrées aux autres cultures. La cajouculture apparaît donc comme une véritable culture de diversification dont l'enjeu repose sur l'accroissement du rendement des vergers qui sera ainsi un atout pour l'amélioration et la sécurisation des revenus des producteurs. C'est pourquoi, à la demande des acteurs de la Filière Anacarde, le FIRCA finance depuis 2009, le projet d'amélioration variétale de l'anacardier. L'objectif de ce projet exécuté par le CNRA, est d'intensifier la cajouculture en Côte d'Ivoire en mettant à la disposition des producteurs d'anacarde, du matériel végétal de plantation performant répondant aux critères de précocité, de rendement, de résistance aux maladies et ravageurs et de qualité des noix.

Les activités du projet ont permis d'identifier 74 arbres « promoteurs » à la suite de prospections menées dans quatre (4) régions : Savanes, Denguélé, Vallée du Bandama et Zanzan. Trois parcs à bois de 5 ha chacun et trois vergers grainiers de 2 ha chacun, ont été mis en place à Korhogo/Ferké (Savanes), Madinani (Denguélé) et Tanda (Zanzan) et servi-

ler trimestre 2013

Plusieurs usages sont faits de l'anacardier et de multiples produits sont issus du fruit, de la coque, de l'amande et de la pomme. Généralement, le bois est utilisé comme combustible ou sert à la fabrication du bois d'œuvre. Il est aussi utilisé en construction navale (FAO, 1982). L'écorce exsude une gomme ressemblant à la gomme arabique et on tire de la sève de l'arbre une ancre indélébile. Les fleurs de l'anacardier attirent les abeilles et sont mellifères.

L'amande de cajou est consommée comme friandise ou renduite en pâte pour les sauces. On en extrait de l'huile, parfois on en fait une sorte de beurre. Dans les zones rurales, la pomme de cajou, juteuse, à la saveur acidulée, se mange fraîche ou séchée. Aussi les jeunes feuilles et pousses sont occasionnellement introduites dans des sauces comme condiments. L'anacardier a également divers usages artisanaux ou industriels. Des coques écrasées, on extrait un baume appelé baume-cajou (substance utilisée dans l'industrie aéronautique).

On prépare un insectifuge avec la gomme du tronc et un insecticide à partir des coques concassés. Les écorces et les feuilles fournissent des colorants. L'arbre fait également l'objet de diverses utilisations médicinales : traitement des verrues par la gomme, désinfection des plaies avec le baume, traitement des brûlures par les écorces et feuilles. D'après certaines sources de l'industrie, les quantités exportées vers l'Inde seraient principalement destinées à un usage cosmétique ou pharmacologique. Sur le plan environnemental, l'anacardier joue deux rôles principaux : une fonction antiérosive grâce à sa canopée, et la restauration de la fertilité du sol.



ront à multiplier au moins 8 génotypes répondant aux critères de sélection définis. Un catalogue des variétés est en cours d'élaboration. Enfin, une mission conjointe FIRCA-CNRA-ARECA et le Ministère de l'Agriculture s'est déroulée du 8 au 15 septembre 2012 en Tanzanie, pour étudier les modalités d'introduction de matériel végétal haut producteur en Côte d'Ivoire.

C'est en substance ces informations qui ont été portées à la connaissance des producteurs et acteurs de la filière, au cours d'un atelier de restitution, organisé à Korhogo en présence du Ministère de l'Agriculture et de l'ARECA, les 29 et 30 novembre de l'année dernière. Selon le chef du programme anacarde Dr Adopo Achille et le sélectionneur Dr Koffi Edmond, il sera désormais possible de produire en masse des plants et d'établir des plantations aux productions précoces et au rendement d'au moins une tonne de noix de cajou par hectare dès 2013.

Ce projet, s'il est conduit à son terme, sera un véritable soulagement pour les producteurs dont les exploitations ont des rendements de l'ordre de 300 à 500 kg de noix/ha.

Les résultats obtenus permettront certainement de garantir le développement durable de la culture de l'anacarde et de maintenir la Côte d'Ivoire au rang de premier producteur africain.

Une seconde phase de financement du projet étant indispensable à la levée des contraintes liées à la mise à disposition de plants améliorés aux producteurs d'anacarde, les acteurs de la filière présents à l'atelier, ont souhaité la poursuite du projet pour quatre ans encore

La Filière Porcine fait face aux enjeux de la qualité et de la disponibilité des produits

En 2010, la production nationale de viande et abats était de 91 470 tonnes équivalent carcasse (TEC) dont 48,7 % de ruminant, 42,5 % de volaille et 8,8 % de porcin. Cette production ne couvrait que 40 % de la consommation nationale de viande et abats estimée à 128 058 tonnes. Cette situation fait de la Côte d'Ivoire un pays déficitaire en produits carnés. Pour contribuer à la levée de ces contraintes, le FIRCA en accord avec l'Interprofession Porcine Ivoirienne (INTERPORCI), a initié du 18 au 20 février 2013 un atelier de planification des activités de la Filière Porcine en vue de relancer ce secteur d'activité. Cet atelier était placé sous l'autorité du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH).



algré l'épizootie de la peste porcine africaine de mai 1996, qui a provoqué une baisse de 64 % des effectifs de porcs modernes, l'on peut affirmer que la production porcine en Côte d'Ivoire, a connu un essor remarquable. Cette évolution s'est traduite par un nombre croissant de création d'élevages, une utilisation rationnelle de l'aliment industriel et de reproducteurs performants, ainsi que la création de l'Interprofession Porcine Ivoirienne (INTERPORCI).

Dans le même temps une unité industrielle d'abattage et de transformation a vu le jour avec la création de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC), de même que la construction de points de vente de viande de porcs dans les communes d'Abidjan. Enfin, la mise en route d'un programme de promotion de la viande porcine à travers les médias et des animateurs sur le terrain a permis d'améliorer l'image de cette viande.

Aujourd'hui, la Filière Porcine ivoirienne est animée, en amont, par deux organisations professionnelles de producteurs (l'APPORCI et UNEGABY) membres de l'INTERPORCI. Ces deux groupements contrôlent plus de 80 % du secteur moderne de porc qui compte 53.500 têtes

et 1.300 éleveurs. La SIVAC (Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie), qui gère l'abattoir de porc, est l'un des principaux animateurs de la Filière Porcine. L'aval de la filière est dominé par les charcuteries, dont les principales sont SICS, GID, SAFAL, JOEDA et les vendeuses de viande de porcs regroupées au sein de la coopérative GRACE DIVINE, reparties sur tous les marchés d'Abidjan.

La Filière Porcine ivoirienne connait encore quelques contraintes qu'il faut lever. En effet, au niveau de la production, les aspects liés à la génétique, aux techniques d'élevage, au suivi tech-

nique des éleveurs, à l'alimentation et au financement constituent encore des points faibles de l'ensemble des élevages. Les problèmes pathologiques sont nombreux et concernent généralement tous les stades de la production. A ces contraintes, s'ajoutent plusieurs insuffisances dans le fonctionnement des organisations de bases des éleveurs. Les difficultés majeures rencontrées également dans la transformation se résument aux conditions hygiéniques, à la désuétude des infrastructures, à l'accès difficile au financement et aux zones de production, qui participent de la stagnation et partant la rentabilité de l'activité. Par ailleurs, le coût élevé des facteurs de transformation et les difficultés de conservation entrainent la non compétitivité des produits. Le seul abattoir de la SIVAC, spécialisé dans la transformation des porcs en Côte d'Ivoire est dans un état de délabrement qui nécessite une rénovation.

Concernant la commercialisation, trois catégories de produits et dérivés composés de porcs vifs (porcs charcutiers et géniteurs), de viande de porc et de produits issus de la transformation (saucisse, saucisson, pâté, etc.), dominent le marché. Généralement exercée par les femmes regroupées au sein de la Coopérative Grace Divine, la commercialisation de la viande fraiche est confrontée aux conditions de travail difficiles et au manque de promotion, depuis l'avènement de la peste porcine africaine.

Pour répondre à ces contraintes et aux enjeux futurs du marché des produits porcins, en termes de qualité et de disponibilité, de gros efforts sont indispensables pour permettre un véritable redécollage de la filière. Ainsi, sous l'autorité du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le FIRCA en accord avec l'Interprofession Porcine Ivoirienne (INTERPORCI), a initié du 18 au 20 février 2013, un atelier de planification des projets de la Filière Porcine en Côte d'Ivoire, dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de l'Agence

Française de Développement (AFD) et de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI).

32 participants représentant les partenaires techniques et financiers, les structures techniques, les structures de recherche-développement, et les organisations professionnelles de la Filière Porcine ont identifié 48 projets et retenu 9 comme prioritaires. Ces projet ont fait l'objet de fiches-projets soumises au FIR-CA, dans le cadre du PARFACI pour les trois prochaines années (2013-2015). La mise en œuvre du PARFACI permettra à la filière d'améliorer le niveau de professionnalisation et d'autonomisation des ses acteurs et de relever les enjeux futurs du marché des produits porcins, tout en relevant le niveau de revenu des porciculteurs, grâce à une amélioration de leur productivité



Les éleveurs de Petits Ruminants veulent parler d'une seule voix

Les éleveurs de petits ruminants ne veulent plus aller en rangs dispersés pour défendre leur corporation. Le mercredi 12 décembre 2012, ils ont décidé de s'unir dans une faîtière unique dénommée Fédération Nationale des Producteurs de Petits Ruminants de Côte d'Ivoire (FENAPPRUCI), pour parler d'une seule voix. C'était au cours d'une Assemblée Générale Constitutive qui a porté Monsieur KOUAO Attoh Sylvain à la tête de cette association pour un mandat de cinq ans.



a Filière Ovine constitue l'essentiel des petits ruminants dont le développement de la production a été possible grâce au Programme National Ovin mis en œuvre depuis 1977. Le développement de cette filière a également permis la création du Centre National Ovin (CNO) de Béoumi, structure d'encadrement ovin en milieu rural (santé, habitat, alimentation) et du Programme National de Sélection Ovine (PNSO) mis en œuvre depuis 1983.

Ces efforts ont permis de créer les conditions d'exploitation optimales du mouton DJALONKE et d'envisager une vulgarisation plus grande de l'élevage ovin en Côte d'Ivoire. L'effectif ovin est passé de 894 000 têtes en 1980 à 1 202 000 têtes en 2009 avec un taux

d'exploitation annuel de 29 %. Aujourd'hui, la Filière Ovine souffre d'une insuffisance marquée en infrastructures pour la production de reproducteurs et de la faiblesse de financement pour le redémarrage des nombreux élevages sinistrés. Les éleveurs de petits ruminants souffrent d'un manque de formation, du coût élevé des investissements et des intrants, de l'inorganisation du circuit de commercialisation, des difficultés d'accès au financement, etc.

La Fédération Nationale des Producteurs de Petits Ruminants de Côte d'Ivoire (FE-NAPPRUCI) dont la mise en place a été appuyée par le FIRCA, contribuera à aider les différentes associations d'éleveurs de petits ruminants à mettre en place une organisation forte pour leur permettre de travailler ensemble et parler d'une seule voix pour le développement de l'élevage de petits ruminants en Côte d'Ivoire.

Les textes qui régiront cette nouvelle fédération ont été validés par les participants et les élections qui ont été le moment fort de cette assemblée, ont désigné Monsieur KOUAO Attoh Sylvain pour conduire les destinées de la FENAPPRUCI pour les cinq années à venir

1er trimestre 2013 43

Des pêcheurs artisans formés aux bonnes pratiques de pêche

Du 3 au 7 décembre 2012, le FIRCA a organisé, à Jacqueville, à l'endroit de 40 pêcheurs artisans maritimes, un atelier de formation sur les techniques modernes de pêche. Cet atelier de renforcement de capacité a été initié pour aider ces pêcheurs artisans maritimes à maitriser les techniques modernes de pêche en vue d'améliorer leur revenu tout en protégeant la ressource halieutique.



es 40 bénéficiaires issus des différentes coopératives et associations de pêche artisanale maritime ont été sensibilisés aux risques liés aux mauvaises pratiques de pêche et outillés à l'usage des engins de pêche conventionnels.

En effet, la production ivoirienne de produits halieutiques était estimée en 2005 à 43.532 tonnes, avec une proportion de 59% pour la pêche artisanale et 39% représentant la part de la pêche industrielle et une très faible contribution de l'aquaculture.

Cette production nationale a été fortement perturbée ces dix dernières années obligeant l'Etat à importer de grandes quantités de poissons entraînant ainsi d'importantes sorties de devises.

A cela s'ajoute l'inexpérience des pêcheurs qui pour la majorité ont appris sur le tas le métier de la pêche et n'ont pas eu d'occasion de se familiariser aux techniques modernes de pêche. Cette situation favorise l'utilisation de mauvaises pratiques de pêche (usage de produits chimiques, d'explosifs...) qui mettent en péril la durabilité de la ressource et la profession de pêcheurs.

Pour remédier à ces difficultés, le FIRCA a dans le cadre de son volet renforcement des capacités des acteurs des filières, initié cet atelier de formation des pêcheurs artisans maritimes aux techniques de pêche pour non seulement leur permettre d'améliorer leur revenu mais aussi pour protéger la ressource halieutique nationale et réduire l'importation de ce produit à court terme

La Filière amorce un nouveau départ

Le secteur des pêches et de l'aquaculture occupe une place stratégique dans l'économie ivoirienne au regard de la problématique de la sécurité alimentaire. Le poisson est en effet, la principale source de protéines animales du consommateur ivoirien et la consommation per capita se situe entre 11 et 14 kg/hab/an. La demande nationale en produits halieutiques est forte et soutenue, mais, les eaux maritimes ivoiriennes sont naturellement pauvres, notamment en raison de l'étroitesse du plateau continental. Pour limiter la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, les professionnels, les chercheurs, les encadreurs et les acteurs clés de la Filière Piscicole, soutenus par le FIRCA, se sont retrouvés du 13 au 15 février 2013 dans un hôtel de la place, à un atelier dit « Atelier d'identification des besoins et de planification des projets de la Filière Piscicole », afin de réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour relancer la filière.



urant les années 1990, la Côte d'Ivoire était la vitrine du développement de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest, grâce aux résultats obtenus des projets appuyés par les partenaires techniques et financiers. Des opérateurs privés avaient même mis en place des élevages de poissons (Tilapia-Oréochromis niloticus) en cages dans les lagunes et l'Etat appuyait un programme en faveur de la pisciculture en milieu rural et même en milieu péri-urbain dans le Centre et le Nord du pays. Selon plusieurs sources, il existerait près de 1.000 fermes piscicoles de petites et moyennes tailles, et la superficie totale exploitée serait d'environ 500 ha. Les efforts déployés ont été focalisés sur la dimension technique des systèmes d'élevage au détriment de l'augmentation de la production. En plus, à la fin des projets, le soutien continu des activités lancées n'a pas été assuré et les techniciens et cadres formés ont quitté le secteur pour d'autres activités.



Depuis une décennie, la situation de l'aquaculture ivoirienne a baissé de façon drastique. Durant les dernières années en effet, les pisciculteurs n'ont produit seulement que 1.200 t/an alors que le pays possède des sites aquacoles considérables, dont 150.000 ha de lagunes, 350.000 ha de lacs et de nombreux bas-fonds propices à l'implantation d'exploitations aquacoles à hauts rendements.

L'analyse du Plan Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture révèle en effet, l'existence de plusieurs facteurs qui freinent le développement de cette activité, dont notamment :

- le faible niveau de préparation technique des aquaculteurs
- l'inaccessibilité aux crédits
- le faible niveau de professionnalisation et d'autonomisation des acteurs
- la mauvaise organisation du secteur rendant difficile la commercialisation du poisson

- le manque de suivi technique par des vulgarisateurs expérimentés.
- _ Etc.

Pour jeter les bases d'une réflexion, afin d'amorcer un nouveau développement de la Filière Piscicole ivoirienne, le FIRCA a convié les professionnels, les chercheurs, les encadreurs et les acteurs clés de la filière, à un atelier dit « Atelier d'identification des besoins et de planification des projets de la Filière Piscicole ». Cet atelier avait pour objectif de définir un plan d'actions pour les trois prochaines années (2013-2015), dans le cadre du projet d'appui à la Relance des Filières Agricoles en Côte d'Ivoire en abrégé (PARFACI), dont le financement est assuré par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du Contrat Désendettement Développement (C2D).

Après trois jours de travaux, les participants ont identifié 41 projets, dont douze retenus comme prioritaires pour la filière. Ces projets ont fait l'objet de fiches-projets prenant en compte les actions à mener et soumises au FIRCA dans le cadre du PARFACI pour les trois prochaines années (2013-2015). La mise en œuvre du PARFACI améliorera le niveau de professionnalisation et d'autonomisation des acteurs, qui débouchera sur une meilleure organisation du secteur avec, comme corrollaire, l'amélioration de la productivité des exploitations piscicoles et l'augmentation du revenu des pisciculteurs

45

CONSEIL OUEST ET CENTRE AFRICAIN
POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT
AGRICOLES



WEST AND CENTRAL AFRICAN COUNCIL FOR AGRICULTURAL RESEARCH AND DEVELOPMENT

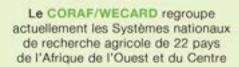




Contribution à une réduction durable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers une augmentation de la croissance économique induite par l'agriculture et une amélioration durable du système de recherche agricole.

La Mission du CORAF/WECARD

Contribution à une amélioration durable de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre par la satisfaction des demandes principales adressées aux systèmes de recherche de la sous-région par les groupes cibles.



Les 8 programmes de recherche, développés et mis en oeuvre sont :

le Programme Elevage, pêche et aquaculture

le Programme Cultures vivrières

le Programme Cultures non vivrières

le Programme Gestion des ressources naturelles

le Programme Biotechnologie et Biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre

le Programme Politiques, Marchés et Commerce

le Programme Gestion de la connaissance agricole

le Programme Renforcement des capacités

Producteurs et utilisateurs au centre de la recherche agricole



INVESTIR POUR LE FUTUR - ANTICIPER - INNOVER



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Garantir l'avenir de la productivité pour sécuriser les revenus!

NOUS FINANÇONS

- la génération de technologies pour répondre aux besoins des producteurs
- le transfert et la diffusion des technologies dans le milieu pour :
 - accroître les productions
 - améliorer la productivité des exploitations
 - mettre sur le marché des produits de qualité
- la formation et le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations pour leur plus grande professionnalisation.

FIRCA: SIEGE ABIDJAN 01 BP 3726 ABIDJAN 01 . TEL (225) 22 52 81 81 . FAX: (225) 22 52 81 87

email: firca@firca.ci / site web: www.firca.ci



WEST AFRICA AGRICULTURAL PRODUCTIVITY PROGRAM

PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Favoriser l'intégration régionale

Améliorer la productivité agricole



Générer et vulgariser des technologies éprouvées en Côte d'Ivoire et dans les pays de la CEDEAO

Avec la contribution du : Japan Policy and Human Ressouces Deloppement TF (JAPAN PHRD TI

FIRCA / Unité de coordination du PPAAO/WAAPP

01 B.P. 3726 Abidjan 01

Tél.: 22 52 81 81 - Fax: 22 52 81 87

Site web: www.firca.ci - E-mail: firca-waapp@firca.ci









